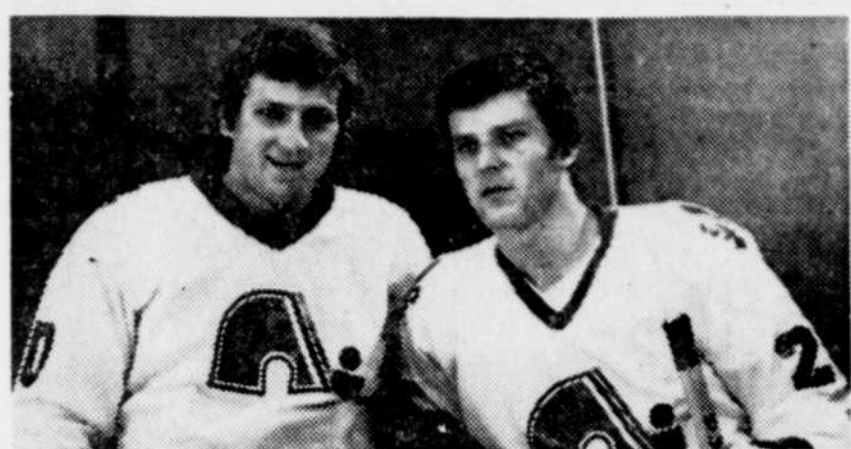
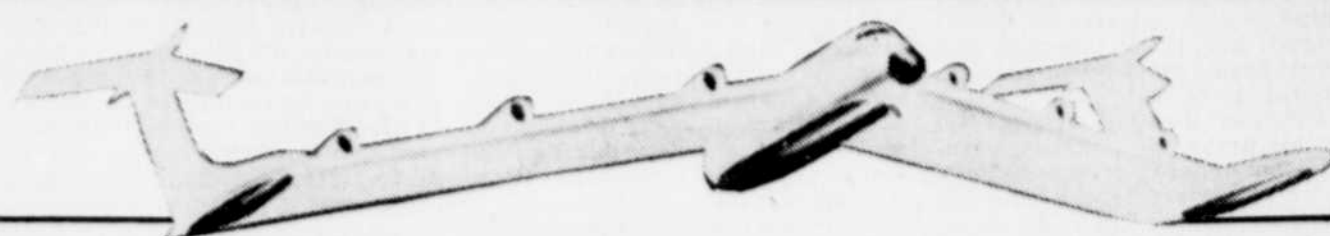




Les Stastny font ouvrir les yeux

La qualité du jeu des frères Peter et Anton Stastny fait écarquiller les yeux à plusieurs de ceux qui se retrouvent sur le chemin des Nordiques. Harry Sinden affirme notamment que les Européens patinent et passent mieux que les Nord-Américains.

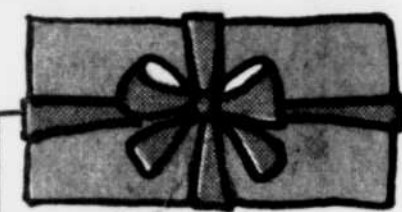
sports, page C-1



LES AVIONS DU 21^e SIÈCLE

De Californie, Claude TESSIER nous rapporte des images et la pensée des dirigeants de la Lockheed-California Co. sur les transports aériens de l'avenir. Il en ressort qu'après un siècle l'aviation approche de sa maturité.

sciences, page B-4



IDÉES POUR LE TEMPS DE NOËL

Disques classiques, populaires, de jazz, livres policiers, de science-fiction, d'art, bandes dessinées, romans, films: l'équipe des Arts s'est concertée pour vous faire des suggestions de cadeaux ou d'activités pour le temps de Noël.

arts, cahier D, pages 3, 6, 7, 8, 9, 11 et 12



AIDER HAÏTI OU LUI NUIRE

Haïti est une terre de prédilection pour les Québécois et notamment pour les brasseurs d'affaires d'ici. André Dionne a rencontré Renaud Bernardin, Haïtien émigré au Québec, qui croit que la libération du peuple haïtien doit passer par une coupure de l'aide internationale.

dossier, page B-1

Mouvements de troupes autour de la Pologne L'étau se resserre

MOSCOU (d'après UPI, AFP et AP) — Les renseignements les plus contradictoires affluaient hier soir concernant l'avenir de la Pologne.

D'une part, les dirigeants des pays du Pacte de Varsovie, réunis à Moscou en sommet inattendu pour discuter de la crise polonaise, ont fait à la Pologne une vague promesse de "solidarité fraternelle" hier et se sont déclarés contre l'utilisation de la force dans les querelles internationales.

Au même moment, la télévision suédoise annonçait hier soir que les mouvements de troupes à proximité des frontières de la Pologne se seraient accrus de façon spectaculaire dans la soirée d'hier.

Dans son journal de fin de soirée, la seconde chaîne de télévision suédoise a fait état de renseignements provenant de sources dignes de foi, qu'elle n'a cependant pas identifiées, et selon lesquelles des mouvements de troupes auraient commencé dans la soirée d'hier en URSS, en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est.

La télévision affirme qu'un certain nombre d'unités se déplacent le long des frontières polonaises alors que leurs manœuvres avaient, jusqu'à maintenant, été limitées à un rayon relativement restreint.

D'autre part, on ajoute de même source que des troupes soviétiques

venant de l'intérieur de l'URSS seraient en train de faire route vers la frontière polonaise.

Interrogé sur l'origine de ces informations, un responsable de la télévision a refusé d'en citer les sources, se bornant à préciser qu'elles s'étaient déjà par le passé montrées dignes de foi.

Déclaration obscure

Les diplomates estiment que la déclaration qui découle de la réunion secrète de l'Union soviétique et de ses six pays satellites est obscure, mais qu'il semblait que la direction polonaise avait gagné un certain temps pour résoudre ses problèmes.

Toutefois, des sources ont rappelé qu'une réunion semblable des chefs du bloc de l'Est avait été tenue à Bratislava, en Yougoslavie, peu de temps avant l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie, il y a 12 ans.

D'autres sources ont souligné que la déclaration d'hier sur l'utilisation de la force ou de la menace d'une telle utilisation était séparée des commentaires sur la situation en Pologne.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat américain, M. Edmund Muskie, a déclaré hier ne disposer "d'aucun indice" sur la signification du sommet des pays du Pacte de Varsovie. Il a ajouté, cependant, qu'il ne pensait

pas que cette rencontre soit le signe d'une prochaine invasion de la Pologne.

En fait, ce qui s'est décidé à Mos-

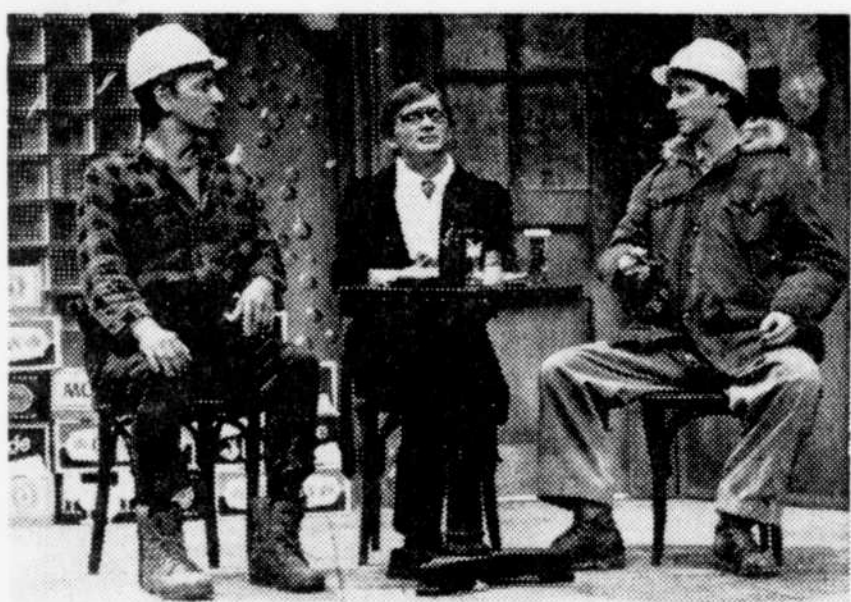
cou signifie qu'aussi longtemps que la Pologne ne s'éloignera pas de la

(Suite à la page A2, 3e col.)



La Pologne entourée de troupes en état d'alerte avancé

UPI



La taverne au théâtre

On avait déjà vu du théâtre à la taverne, à Québec. Depuis 18 mois, la taverne a conquis le public du théâtre avec "Broue", une création qui permet aux habitués comme à ceux (et celles) qui n'y sont jamais allés, de vivre une journée dans la vie d'une taverne.

arts, page D-1

Mayer n'est pas le pyromane Le voyeur de la haute ville court toujours

par Michel TRUCHON

Le voyeur-pyromane de la haute ville court toujours. Le commissaire aux incendies, le notaire Cyrille Delage, a en effet libéré hier le suspect détenu depuis trois jours par la police de Québec, précisant qu'il n'avait rien à voir avec la série d'incendies criminels allumés à la haute ville depuis deux mois.

Cela ne signifie pas pour autant que le suspect a pu regagner sa liberté, car il a été accusé, hier après-midi, en cour des sessions de la paix, de deux infractions et de voies de fait avec lésions.

L'accusé est Richard Mayer, 25 ans, du 28 rue Sainte-Famille, à Québec. Son avocat, Me Serge Goulet, a demandé que l'enquête sur une requête de cautionnement soit remise à lundi après-midi.

Me Goulet déplore que son client ait subi les retombées d'une publicité qui, dans plusieurs cas, laissait entendre qu'il pouvait être le voyeur de la haute ville.

"La machine a dit que ce n'est pas lui", a souligné Me Goulet en fai-

sant allusion au test du polygraphe (détecteur de mensonge) que Richard Mayer a subi librement et volontairement hier soir à Montréal.

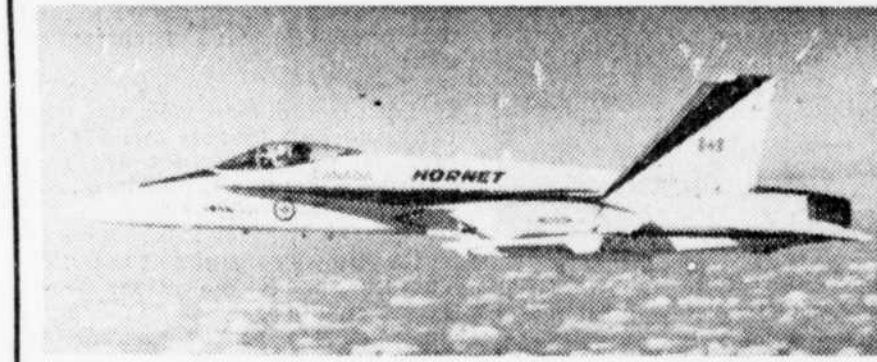
C'est d'ailleurs en citant ce test que le commissaire Cyrille Delage a signifié à Richard Mayer qu'il était libéré des mandats d'amener qu'il avait émis contre lui ces deux derniers jours.

"En ce qui nous regarde, vous n'avez rien à voir avec les incendies criminels de la haute ville", a dit Me Delage à Richard Mayer en le libérant.

Aucune preuve

L'un des détectives québécois chargés de l'enquête, Jacques Simoneau, a fait savoir aux membres de la presse, après la comparution de Mayer devant le commissaire aux incendies, que la police n'avait aucune preuve permettant de relier ce jeune homme aux neuf incendies imputés au voyeur de la haute ville, ni au meurtre de France Lachapelle.

(Suite à la page A2, 1re col.)



La contestation du F-18 reprend

Si, à Ottawa, les porte-parole gouvernementaux disent être au courant du coût et des problèmes du moteur du F-18A, les opposants au choix de cet appareil comme nouvel avion de chasse canadien profitent des dernières indications sur les faiblesses de conception de ce moteur pour exiger la réouverture des négociations sur le contrat de \$3 milliards signé par le Canada.

page A-4

Les avantages et limites d'un REEL

A compter de lundi, LE SOLEIL entreprendra la publication d'une série de six textes sur l'épargne-logement. A trois semaines de la date limite pour faire l'acquisition d'un REEL pour l'année d'imposition 1980, Marcel Boutin fait le point sur les avantages et les limites des régimes d'épargne-logement.

Sommaire

Annonces classées	G-1 à G-16 et H-8 à H-13
Arts et spectacles	D-1 à D-15
Bandes dessinées	H-4
Bridge	H-13
Carrières et professions	E-6 à E-14
Décès	H-14 et H-15
Echecs	H-12
Economie-finances	B-5 à B-9
Editorial	A-6
Feuilleton	H-10
Habitat	H-2 et H-3
Horoscope	H-13
La bonne chère	E-2 à E-5
Le monde	H-1, H-4 à H-7 et H-13
Mot mystère	H-8
Mots croisés	H-9 et H-11
Où aller à Québec	D-14
Patron	H-12
Sport	C-1 à C-6
Télévision	D-15
Tourisme	F-1 à F-10

météo

Ensoleillé à Québec et un peu de neige dans l'Est, maximum de moins 3 à moins 5. Demain, ensoleillé.

détails, page H-8

LES ANTILLES FRANÇAISES

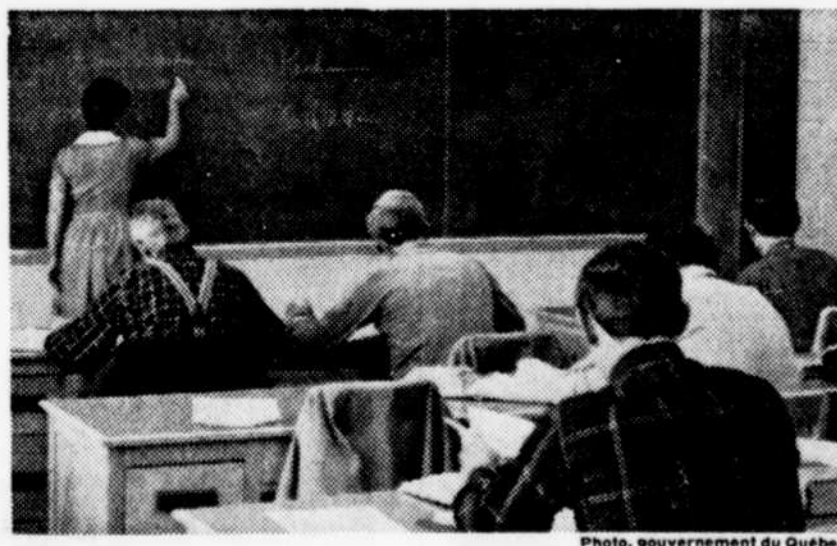
tourisme, cahier F



Le labyrinthe de l'éducation des adultes étudié

Chaque année, plus d'un demi-million de dollars s'engouffrent dans le labyrinthe de l'éducation des adultes. Pour y mettre de l'ordre, le gouvernement du Québec a décidé de créer une commission d'étude sur le sujet. Damien Gagnon fait le point.

dossier, page B-3



Photo, gouvernement du Québec

ATTENDEZ

Si vous songez à acheter un condominium... tous les avantages de la qualité Méridi sont disponibles.

Tél.: 688-1630 LE CONDOMINIUM Méridi

La situation demeure menaçante

La Côte-Nord reprend lentement vie

par Roch DESGAGNE

En fin de soirée hier, la Haute Côte-Nord se relevait péniblement de la situation tragique causée par les pannes d'électricité qui se sont multipliées dans ce territoire, depuis mercredi soir, et l'on craignait que d'autres dégâts surviennent au cours des dernières heures.

Hier soir, il restait encore 1,600 abonnés privés de courant, principalement dans les secteurs de Port-Cartier, de Rivière-Brochu, de Galix et de Clark City, et l'on ne prévoyait pas pouvoir leur redonner l'électricité avant aujourd'hui, très tard dans la journée.

En tout, jusqu'ici, les bris de lignes ont affecté entre 3,500 et 4,000 abonnés, soit au moins 15,000 personnes, dans plusieurs localités situées entre Baie-Comeau et Sept-Îles.

"Le plus inquiétant, c'est que le problème demeure aussi menaçant", insistait hier soir un porte-parole d'Hydro-Québec, M. Michel Bernier,

expliquant que les lignes encore debout étaient surchargées de verglas.

9 pouces de glace...

Des monteurs de lignes d'Hydro-Québec ont confié n'avoir jamais rien vu d'aussi considérable comme amas de verglas sur les fils conducteurs. A maints endroits, on a mesuré huit à neuf pouces de glace sur les structures et autour des fils. Plusieurs lignes encore en opération jonchaient le sol.

Partout, les dommages sont considérables, de longues séries de poteaux ayant été renversées, des transformateurs arrachés et des lignes sectionnées à plusieurs endroits.

"C'est une situation exceptionnelle, jamais vue, c'est assez extraordinaire comme panne", commentaient les porte-parole d'Hydro-Québec.

Au début de la tempête, mercredi et jeudi, les équipes ont rencontré des difficultés énormes à se

rendre sur les lieux des pannes, à cause de la poudrière et de la pluie verglaçante. Hier, les opérations ont pris un rythme plus normal, la plupart des routes étant dégagées graduellement par la voirie.

Le centre de coordination des manoeuvres d'Hydro-Québec à Sept-Îles comptait hier sur 15 équipes de monteurs. Du renfort est parvenu de la Rive-Sud (six camions), de la région Montmorency (trois équipes) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (deux camions).

Le danger persiste

Le refroidissement du temps et les vents qui persistent, hier soir, maintenaient la situation toujours précaire, et l'on craignait que d'au-

tres bris de câbles se produisent au cours des dernières heures.

Hydro-Québec ne prévoyait pas pouvoir rétablir le service d'électricité avant tard aujourd'hui dans les localités de Galix, de Rivière-Brochu, de Lac-Labrie et de Clark City, ainsi que dans deux secteurs de l'ouest de Port-Cartier.

Les communications étaient encore très difficiles, hier, tant par la route que par avion, dans ce territoire de la Côte-Nord.

La tempête et les pannes qu'elle a occasionnées ont surtout affecté le vaste territoire situé entre Baie-Comeau et Sept-Îles. Les régions à l'est et à l'ouest de ces deux centres ont très peu ressenti les effets du mauvais temps qui a balayé la Côte-Nord au cours des trois derniers

jours.

Solidaires dans l'épreuve

La situation tragique pour des milliers de gens a provoqué un fort mouvement de solidarité parmi les populations éprouvées, les parents, les voisins s'entraident. Les services de protection publique ont déployé

tous les efforts possibles pour venir en aide aux citoyens. On n'a déploré aucune conséquence funeste au cours de cette tempête.

Les stations de radio de la région et les services de police ont été d'une aide considérable, selon les témoignages recueillis par le journal LE SOLEIL.

Le voyeur...

(Suite de la première page)

"Tout ce que nous avons contre lui, ce sont les deux effractions et l'accusation de lésions corporelles", a dit le détective Simoneau en pré-



Le Soleil, Gilles Lafond

Richard Mayer a été accusé d'avoir causé des lésions corporelles à une jeune femme et de deux effractions, mais il n'a rien à voir avec la série d'incendies criminels enregistrés depuis deux mois dans la haute ville.

cisant que les enquêteurs continueraient à faire tout leur possible pour élucider l'affaire du voyeur de la haute ville.

Richard Mayer avait été arrêté aux petites heures mercredi matin, dans le portique d'une maison de la rue de Bernières. La police avait envahi le secteur à la suite de plaintes signalant qu'un individu avait brisé des vitres à l'arrière de maisons de cette rue.

Il a été accusé, hier après-midi, de s'être introduit par effraction dans l'appartement d'une jeune femme au 330 de Bernières, le 25 novembre, et d'avoir causé des lésions corporelles à cette dernière.

On lui reproche également de s'être illégalement introduit par effraction dans une maison située au 20 de Bernières, le 3 décembre, dans l'intention d'y commettre un acte criminel.

Richard Mayer a plaidé non coupable à ces trois accusations.

Collaboration

L'agent Claude Lemire, du service des relations publiques de la police de Québec, a répété que les résultats du test de détecteur de mensonge que Richard Mayer a accepté de subir n'avaient pas été concluants et qu'il ne pouvait être relié aux incendies criminels.

M. Lemire a demandé une nouvelle fois à la population de la haute ville de continuer à collaborer avec la police et de fournir tous les renseignements qui pourraient amener l'arrestation du voyeur-pyromane.

Selon lui, le flot d'appels signalant le voyeur a continué, même pendant les trois jours où Richard Mayer a été détenu à la centrale de police.

Depuis que l'enquête a commencé, il y a bientôt deux mois, une quarantaine de suspects ont été interrogés par les enquêteurs, soit pour des attentats à la pudeur ou des actes de voyeurisme.

La surveillance intensive à la haute ville se continue et la police n'arrêtera pas les opérations de ratisage qu'elle organise de façon régulière dans les ruelles et les rues de ce quartier.

"On fait le maximum pour mettre un terme à cette affaire", a dit l'agent Lemire, précisant que les enquêteurs ont encore une centaine de personnes à interroger relativement à des appels signalant le voyeur.

L'étai se...

(Suite de la première page)

voie socialiste, il n'y aura pas d'intervention militaire. Toutefois, les observateurs s'interrogent sur la question de savoir à quel moment, dans l'esprit de Moscou, un pays quitte le sentier socialiste.

"A été, est et sera..."

A ce sujet, les dirigeants polonais ont affirmé à Moscou aux représentants des autres gouvernements socialistes que la Pologne "a été, est et sera un Etat socialiste", a déclaré l'agence Tass à l'issue de la réunion.

L'agence a précisé que la Pologne a reçu de son côté l'assurance qu'elle pouvait compter sur la "so-

lidarité et le soutien fraternels" de ses voisins socialistes. Le communiqué n'a pas précisé de quelle sorte de soutien il s'agissait.

Le communiqué a ajouté que les participants à cette réunion "ont exprimé la conviction que les communistes, la classe ouvrière et tout le peuple travailleur de la Pologne fraternelle seront capables de surmonter les difficultés qui sont apparues, et de garantir le développement du pays, en suivant la voie du socialisme".

Ce communiqué pourrait avoir pour but de calmer les inquiétudes apparues à l'ouest concernant une éventuelle invasion militaire de la Pologne.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Congrès de Journalistes

Le premier ministre René Lévesque était l'invité d'honneur, hier soir, à l'ouverture du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Il s'entretient ici avec le président de la FPJQ, M. Gerald Leblanc, avant de prononcer son discours.



En cuir \$995. Avec base en vieux cuivre \$1095.*



En velours \$1040.*



En tweed et bois naturel \$595.*



À partir de \$1438., en tissu*



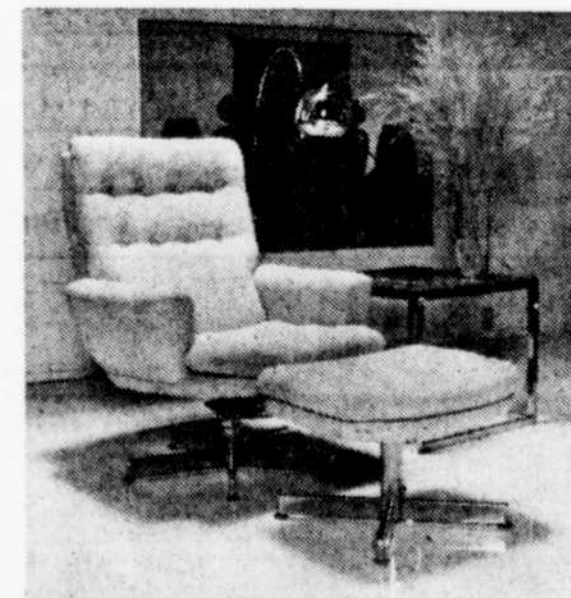
À partir de \$495., en cuir*



En velours \$675.*



En cuir \$995.*



En tweed \$535.

Les individualistes moelleux

* Autres finis et couleurs disponibles

universdécor inc.

Nouvelle adresse:

à l'intersection Henri IV et boulevard Hamel

Tél: 872 2321

Communiqué 7586 S

MINI-LOTO
730,525
LOTO 6/36
6-20-22-33-34-35
numéro complémentaire 4
LA QUOTIDIENNE
(tirage de vendredi)
7-9-2
Informations: 643-8990
LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30

647-3333 Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS
REDACTION
647-3233
647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier, est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"


COIFFURE
 1071, avenue des Erables
 Québec

 Coupés et
 séchés sans mise en forme

 Une ambiance simple
 Un seul coiffeur
 Jean-Claude de Neuville

 Permanents, coupés
 et séchés au diffuseur


Le TUB est ouvert du mardi au vendredi
 Le dernier rendez-vous est à 18h30 tous les soirs. 647-1836

Une fraction du prix d'un pénitencier

Les maisons de transition nécessaires

Seulement avec les intérêts de l'argent investi dans un pénitencier que le gouvernement fédéral songe à construire à Donnacona, on pourrait ouvrir une dizaine de résidences du genre de la maison Painchaud et héberger au moins 300 détenus gardés dans les cellules.

Président du conseil d'administration de la maison Painchaud, à Québec, M. Patrice Boudreau croit que les citoyens bénévoles seraient assez généreux ensuite pour investir tout le dévouement exigé, humaniser et animer ces maisons de transition.

Depuis quelques mois, la maison Painchaud a quitté ses locaux désuets de la haute ville pour aménager dans l'ancienne école Maria-Goretti, dans la paroisse Saint-Pascal de Québec. Moyennant des travaux de restauration d'environ \$300,000, les administrateurs ont réussi à recréer un climat beaucoup plus propice à la réinsertion.

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, M. Boudreau a rappelé que la maison avait été fondée en 1967, par

Textes de Marcel Collard
Photos de Jean Vaillères

la communauté de Saint-Vincent-de-Paul.

Au départ, la maison Painchaud hébergeait 18 pensionnaires, la plupart des anciens détenus qui se seraient retrouvés sur le trottoir, désemparés et très démunis, au terme de leur incarcération. L'administration était assumée par des ci-

toyens membres de la société Saint-Vincent-de-Paul.

La maison Painchaud

Le directeur de la maison, M. Michel Cantin, témoigne de la mission essentielle d'une telle entreprise, en faisant valoir que 70 pour 100 des

pensionnaires du centre de détention de Québec et 50 pour 100 des pénitenciers fédéraux ne représentent aucun danger pour la population.

La maison Painchaud dispose de 25 chambres pour accueillir une clientèle provenant de six sources différentes. Plusieurs pensionnaires bénéficient d'une autorisation d'absence temporaire, généralement après avoir purgé le tiers de leur sentence, parfois avant, sont référés par le centre de détention auquel ils doivent se rapporter. La Commission québécoise des libérations conditionnelles impose à des détenus l'obligation de demeurer à la maison dans l'attente d'un emploi ou d'un lieu d'hébergement.

Le service de probation, de son côté, choisit d'amener des cas ayant bénéficié d'une sentence de probation comme alternative, des prévenus dans l'embarras ou sujets à

commettre un délit, avant de les retourner devant un juge qui devrait alors imposer une peine.

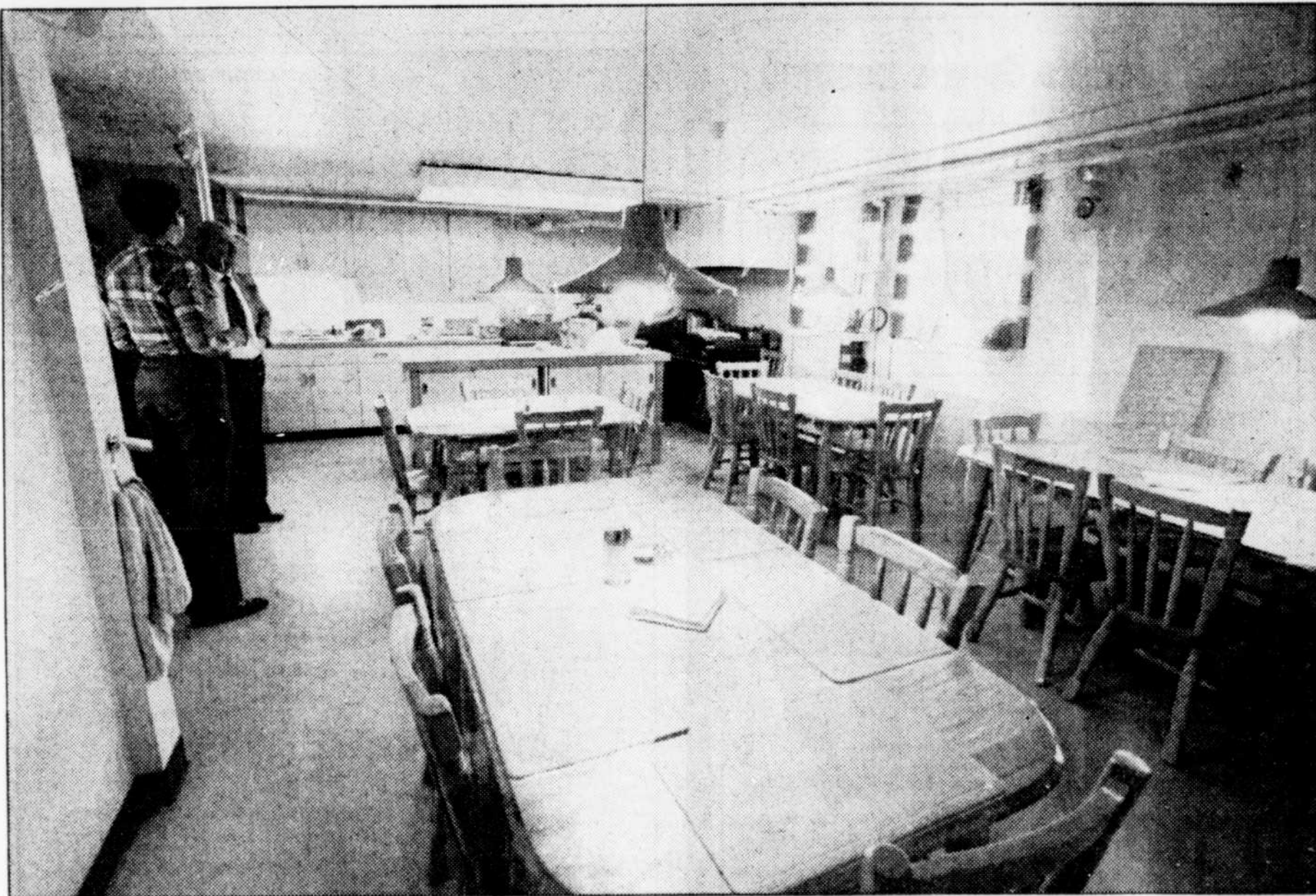
De plus en plus, selon un programme prometteur pour l'avenir, des juges réalisant le danger d'une incarcération ou du moins, la non nécessité, choisissent avant de prononcer la sentence, qu'un prévenu vienne à la maison Painchaud où un conseiller proposera un programme de vie adapté aux besoins.

La maison est un lieu d'accueil aussi des personnes qui avaient bénéficié d'une probation ou qui ont terminé une sentence dans les deux dernières années, dont la situation nécessite un certain encadrement.

Enfin, le Service national des libérations conditionnelles achemine des cas bénéficiant d'une libération de jour, d'une libération conditionnelle ou en surveillance obligatoire.



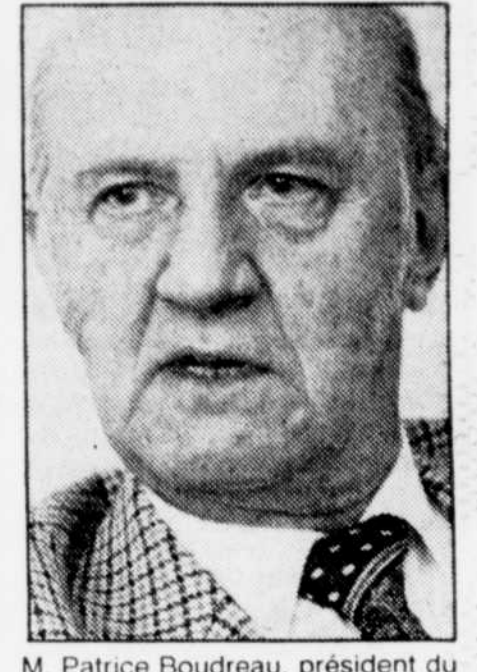
La maison Painchaud offre une ambiance assez chaleureuse.



Une cuisine simple, mais de bonne qualité, à la maison Painchaud.



Le directeur de la maison Painchaud, M. Michel Cantin.



M. Patrice Boudreau, président du conseil d'administration de la maison Painchaud.

Le pensionnaire doit respecter un code de vie

N'est-ce pas qui veut comme pensionnaire, M. Michel Cantin, directeur de la maison Painchaud, note que le nouveau venu doit manifester une motivation profonde de réinsertion sociale. Un conseiller de la maison discutera du "code de vie" en vigueur et fera signer au candidat un véritable contrat sur les conditions du séjour, les objectifs fixés et les moyens de réaliser la réinsertion.

Pour d'autres, il s'agira de dresser un programme de thérapie pour régler un problème de drogue ou de boisson.

Par la suite, chaque fois qu'il vivra des moments difficiles, le pensionnaire pourra en discuter avec son conseiller et élaborer avec lui, sa participation aux éléments de solution.

Le principe consiste à faire prendre conscience des problèmes vécus par le pensionnaire et mettre les ressources de la société pour le supporter, l'encourager et le rendre autonome.

Une liberté... surveillée

Le "code de vie" impose aux pensionnaires une liberté assortie de restrictions parfois agaçantes. Certains, précise M. Cantin, trouvent souvent plus difficile de vivre avec les restrictions que d'être totalement privés de leur liberté.

Ainsi, toute consommation de drogue ou d'alcool est prohibée à l'intérieur et tout abus à l'extérieur est sérieusement cautionné.

Il faut rendre compte des sorties et revenir à minuit, à l'exception de la fin de semaine, le délai étant fixé à 2h30 du matin. Cependant, le souper

est obligatoirement pris à la maison Painchaud, pour conserver l'impact recherché, soit une vie de groupe tout en maintenant une forme de surveillance.

Au début, des citoyens vivant dans le voisinage, téléphonaient pour s'enquérir des dangers d'une telle clientèle. Depuis, a constaté M. Cantin, la cohabitation dans le voisinage ne pose aucun problème; des citoyens vont même jusqu'à offrir leur aide.

Au cours des 14 derniers mois, sur 150 pensionnaires, on a enregistré seulement trois cas de récidive et les délits furent commis bien loin de la maison.

Un témoignage

Quoi de mieux que le témoignage de cet homme, dans la cinquantaine qui, le matin même de la visite du journaliste et d'un photographe du SOLEIL, affirmait avec émotion son bonheur. Il venait tout juste de recevoir une lettre, longtemps attendue, attestant de son pardon. L'homme, après 25 ans de prison, a pleuré en exhibant le document si précieux de ce pardon qui lui vaudra de vivre libre et d'occuper un emploi prochainement.

Agir par les 25 ans de cellule, désemparé, il était venu à la maison Painchaud en 1973, par l'intervention du frère Gilbert Morin. Habitué à être nourri, logé et dirigé, avec une peur bleue d'affronter la société, libéré sur parole, il passa deux ans à la maison Painchaud avant de réapprendre à vivre.

PROFITEZ DE L'OCTROI DU GOUVERNEMENT FEDERAL
(JUSQU'À \$500)
FAITES ISOLER VOTRE MAISON
20% ESCOMPTE
AVANT 1er JANVIER
J.P. GAULIN RENOVATION 681-6137

FINITION DE SOUS-SOL
CUISES, SALLES DE BAINS OU AUTRES RENOVATIONS
RABAIS SPECIAL DE 20% AVANT LES FETES
Téléphone maintenant pour une estimation:
529-3539 (jour ou soir)
HABITAT CONST. ET RENOV. INC.
337, de la Canadière, Québec

BIORYTHMIE
Nous avons tous des hauts et des bas, la **BIORYTHMIE** vous dit quels sont ces jours. Pour 1981, avez de l'exclusif et du personnel. **UN AGENDA BIORYTHMIQUE**
+ Vous désirez faire vous-même votre biorythme pour toute l'année 1981.
+ Vous désirez mieux comprendre la biorythmie.
+ Vous désirez interpréter scientifiquement vos courbes, physiques, émotives et intellectuelles.
+ Vous désirez faire le biorythme de vos amis.
+ Vous désirez établir votre compatibilité biorythmique avec votre conjoint, ou toute autre personne.
+ Vous pouvez aussi vous servir de cet agenda pour fixer vos rendez-vous, ou y inscrire vos observations de toute nature.
+ Pour toutes les personnes de 10 à 70 ans.
L'AGENDA BIORYTHMIQUE 1981 met tout cela à votre portée avec la précision d'un ordinateur, tout en vous évitant les calculs fastidieux de la biorythmie.
Un volume de 8 1/2" x 7", 212 pages, avec reliure spirale, très belle présentation, le cadeau idéal, livraison immédiate au prix de \$10.75, incluant les frais de poste et d'emballage. (en vente aussi chez quelques libraires).
Pour commande postale:
ALBERT DUBE
798 du Fleuve
Notre-Dame-du-Portage
G0L 1Y0
Nous pouvons tracer également votre courbe biorythmique par ordinateur pour une année complète **AVEC INTERPRETATION POUR CHAQUE JOUR**. Un document de 50 pages pour \$22.90. Si intéressé, demandez information complète avant d'envoyer votre argent.

ABAT-JOUR HAUTE COUTURE
En tissu tendu et doublé. Satin français ou antique, taffetas, dentelle, fleuri, 300 coloris. Franges 2" à 16". Forme sur mesure, harmonisée pour une lampe ou suspendu, livré tout équipé électriquement, (montage international). Percages et montages de vases, sujets. Fabrication garantie totale. Nettoyables. L'artisanat de PARIS fait au QUEBEC.
Conseiller en décoration à votre service.
TEL: (418) 844-3240

ABRI FISCAL
Réduisez votre impôt 1980 tout en investissant dans l'immobilier. Déduction fiscale de \$66,248 (économie de \$33,174 en 1980) avec mise de fonds de \$55,000 dans l'achat d'une bâtisse de 16 logements neufs, construction de qualité, 8 logements de 4 1/2 et 8 autres de 5 1/2, situé près centre d'achat et polyvalente sur la Rive-Sud. Deux immeubles seulement.
GUY PARE: 843-2722
COURTAC LE GROUPE COURTAC COURTIER 659-2979

JOUETS
"Neufs et presque neufs"
ACHAT ET REVENTE
LA JOUJOUTHEQUE (QUEBEC) ENR.
381 A, 14e Rue, Québec
522-2258 - 628-7104
OUVERT DU MARDI AU SAMEDI

LIQUIDATION
RENTÉ 5-888
Ouvert de 10h à 6h
RENAULT CANARDIERE
522-7117

EROTIQUE
La plus grande exposition permanente d'objets sexuels, d'articles et de lingerie érotique ou sensuelle (que nous ayons vu) au pays.
BOUTIQUE PETER & EROS INTERNATIONAL
115, ST-JOSEPH EST • QUÉBEC
Pres du boul. Langlois

Parcs Canada Parks Canada
LES FORTIFICATIONS DE QUÉBEC
Projet de mise en valeur
PROLONGATION
de la période de
CONSULTATION DU PUBLIC
Horaire: Les samedis et dimanches
De midi à 17 heures
Du 8 novembre au 14 décembre
Lieu: Poudrière de l'Esplanade
100, rue Saint-Louis
Québec, G1R 3Z7
(418) 694-7016 ou 694-4205
EXPOSITION, DIAPORAMA ET CONSULTATION
100, rue Saint-Louis, Québec
Canada



Le Soleil, Roland Marcoux

25 logements pour personnes âgées

Le député péquiste de Taschereau à l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, et le maire de la ville de Québec, M. Jean Pelletier, ont inauguré hier midi "Les appartements Crémazie", un immeuble de 25 logements consacrés aux personnes retraitées, à 345 Crémazie ouest à Québec. M. Pelletier en a profité pour trinquer avec la doyenne des locataires, Mme Irène Vermette, âgée de 84 ans.

Les problèmes du F-18A ne paniquent pas encore Ottawa

(D'après PC et CP) — Le gouvernement est au courant du coût et des problèmes de moteur du chasseur F-18A mais des porte-parole ont soutenu que de telles difficultés de production sont normales et qu'il n'y a pas de panique au sujet du contrat de \$3 milliards.

Des observateurs en matière de défense ne sont cependant pas d'accord.

L'ancien ministre conservateur de la Défense M. Allan McKinnon, a déclaré que le gouvernement devrait rouvrir les négociations sur ce contrat avec la compagnie McDonnell-Douglas, le fournisseur américain, ou faire face à la perte de centaines de millions de dollars pour l'industrie canadienne.

Le député néo-démocrate Terry Sargeant a soutenu que le programme de F-18A était inutile et que le gouvernement doit protéger les intérêts canadiens de façon à ce que le pays ne se retrouve pas avec un avion "sans valeur, mais très, très cher".

Le gouvernement a accepté en avril d'acheter jusqu'à 137 F-18A de McDonnell-Douglas, des firmes canadiennes devant obtenir des millions en revenus de la part de la compagnie américaine.

Or, une publication américaine traitant de la chose militaire, déclarait cette semaine qu'une équipe de révision examinant le moteur de General Electric qui équipe le F-18A, a conclu que le moteur ne durera pas aussi longtemps que prévu et qu'il devait être reconçu.

Le Québec roulé

D'autre part, le ministre de l'Industrie et du Commerce Yves Duhaime a déclaré, hier, à l'Assemblée nationale, que le Québec était en train de se faire rouler dans l'affaire du contrat de \$4 milliards pour l'achat de 137 appareils F-18A par le gouvernement fédéral.

Le ministre a ajouté être très inquiet au sujet des retombées pro-

mises au Québec en rapport avec le F-18A.

Il est très inquiet parce qu'aucun des engagements pris par la McDonnell-Douglas lors de l'adjudication de ce contrat ne s'est concrétisé au Québec, a dit M. Duhaime en répondant aux questions du député libéral de Notre-Dame-de-Grâce Reed Scowen.

La compagnie n'a même pas tenu l'engagement qu'elle avait pris de maintenir son niveau d'emploi en Ontario où 1.000 travailleurs de son usine ont été mis à pied.

Le ministre a donc créé un comité dirigé par un sous-ministre adjoint, qui se tient en rapport avec les ministères fédéraux de la Défense et de l'Industrie et du Commerce, avec le mandat de suivre le chiffrage des retombées économiques.

Selon mes informations, a dit le ministre, il ne reste plus un seul F-

18A en état de voler, le seul prototype s'étant écrasé au large des côtes de Grande-Bretagne. Aux États-Unis, on se pose des questions sur la performance de cet appareil.

Le gouvernement du Québec ne possède pas l'expertise pour se prononcer là-dessus, mais il peut suivre le dossier et il le fait. Pour le moment, il peut affirmer que le calendrier et le chiffrage proposés lors de l'adjudication du contrat ne correspondent pas à la réalité.

M. Scowen

M. Scowen avait rappelé qu'il avait été promis au Québec des retombées économiques de \$1 milliard 600 millions, y compris la construction d'une usine de General Electric dans les Cantons de l'Est pour la fabrication des moteurs. Ce projet est en route et une annonce à ce sujet

doit être faite dans quelques semaines.

Le deuxième élément important des retombées économiques devait comprendre la fabrication au Québec de quatre parties du fuselage, au montant de \$250 millions. Les contrats de fabrication de ces parties doivent être accordés d'ici quelques mois, a dit M. Scowen.

Quatre entreprises ont fait des soumissions pour la fabrication de ces pièces: McDonnell-Douglas, de Toronto; Fleet, d'Ontario; Canadair, de Montréal et DeHavilland. Cette dernière entreprise a promis de bâtir une usine au Québec si elle obtenait un contrat.

Rappelant que ces retombées dureront de 10 à 15 ans, M. Scowen a déclaré que si le ministre faisait attention au dossier, il pourrait faire en sorte que le Québec ait des retombées.

Ex-employés de Vaillancourt: l'injonction est prolongée

par Andrée ROY

Les 22 ex-employés de Vaillancourt viennent de se faire servir en cour supérieure, un prolongement d'injonction interlocutoire qui vise à éliminer, à toutes fins utiles, leur présence aux alentours du 1130 rue Taillon, local adjacent à leur ancienne usine où sont écoulés, à prix "économiques", les produits de boulangerie fabriqués pour le compte du groupe Samson Inc.

L'injonction provisoire, demandée par le groupe Samson le 20 octobre dernier, a été prolongée jusqu'au 5 novembre, puis jusqu'au 26. En la signifiant de nouveau, le juge indique qu'elle demeurera en vigueur "jusqu'au jugement final sur l'action pour injonction permanente".

Elle enjoint les ex-employés de Vaillancourt membres du syndicat des boulangers et pâtisseries de Qué-

bec (CSN), de cesser immédiatement leur piquetage temporaire ou permanent, dans l'un ou l'autre cas, sur la propriété du groupe Samson et dans ses environs; de cesser d'en obstruer l'entrée et de dire aux éventuels clients du 1130 Taillon que l'entreprise est fermée, etc. Les piqueteurs devront également veiller à faire disparaître les affiches qu'ils ont posées à cet endroit, dont certaines, selon les témoins entendus, auraient indiqué que le commerce du groupe Samson était fermé.

Depuis février

L'usine de Vaillancourt, dans le quartier Saint-Malo de Québec, a fermé ses portes et congédié ses employés le 15 février dernier. Depuis ce temps, le piquetage aurait été permanent devant le comptoir de vente de produits de boulangerie à prix économiques du 1130 Taillon, de la part des anciens employés de l'usine qui exigent la réouverture de l'entreprise.

Une tentative de la part de ces travailleurs de rencontrer Marcel et Raymond Samson, le 18 novembre dernier, afin que ces derniers leur confirment "la non-rentabilité d'une relance de l'usine", s'est soldée par

un échec. Même bilan en ce qui concerne une ronde de négociation en vue de rouvrir l'entreprise du centre industriel Saint-Malo.

Avec le prolongement de l'injonction interlocutoire obtenue par le groupe Samson, les moyens de pression semblent se raréfier. Le boycottage des produits Vaillancourt, Diana et Samson demeure cependant à l'ordre du jour, sans qu'on puisse en chiffrer avec exactitude le résultat. En ce qui concerne le piquetage rue Taillon, des représentants patronaux ont amené en preuve les statistiques suivantes: de \$7.976.14 qu'il était du 23 au 27 septembre, le chiffre d'affaires de ce commerce a chuté à \$2.904.45 la semaine suivante; il se serait réduite à \$1.381.16 entre le 7 et le 18 octobre dernier.

Si les employés congédiés de Vaillancourt continuent d'affirmer qu'ils ne cesseront pas leurs efforts pour voir rouvrir l'usine où ils travaillaient, le groupe Samson paraît tout aussi opiniâtre en statuant qu'il n'a plus rien à voir avec ce groupe de travailleurs auquel aucun contrat ni convention collective ne le lie. Constat qui est d'ailleurs à la base de la demande d'injonction pour faire cesser un piquetage dit illégal.

«Savourez un popeye... et sortez-en gagnant»

JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE

1 hamburger Popeye, 1 frite et 1 liqueur 9 oz pour seulement

\$1.35

et courez la chance de gagner un livret de 12 bons d'achats de \$6.00 par mois pour l'année '81!

•\$3,600.00 À GAGNER! EN BONS D'ACHATS!•

Vous pourriez être l'une des 50 personnes chanceuses qui gagneront 1 bon d'achat par mois, d'une valeur de \$6.00 chacun, valide aux restaurants Popeye!



COMMENT PARTICIPER? C'EST SAVOUREUSEMENT SIMPLE!

- 1- Pour participer à la promotion «Savourez un Popeye», découpez le bon de participation ci-joint.
- 2- Inscrivez votre nom, adresse et numéro de téléphone, et présentez votre coupon au comptoir de l'un des restaurants Popeye pour obtenir votre rabais (et vous rendre éligible au tirage). Limite: 1 coupon par personne par visite.
- 3- Les coupons de participation sont valides pour un temps déterminé (voir date d'expiration). Pas de photocopies.
- 4- 50 gagnants se verront attribuer 12 bons d'achats d'une valeur de \$6.00 chacun, valides au rythme de 1 par mois, et échangeables dans chacun des restaurants Popeye participants.
- 5- Le tirage au sort se fera parmi tous les bons de participation reçus dans chacun des restaurants Popeye, AVANT le 20 décembre 1980, à minuit.
- 6- La liste des gagnants sera publiée dans ce journal, le 31 décembre 1980.
- 7- Participez autant de fois que vous le désirez.
- 8- Le tirage est ouvert à tous, à l'exception des employés des Restaurants Popeye et de leur famille immédiate, des journaux et postes de radio collaborateurs, et de leur agence de publicité.
- 9- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.
- 10- Nous conservons et complions les coupons afin de vous rendre éligible au tirage.



SAVOUREZ UN **POPEYE**... ET, SORTEZ-EN GAGNANT!

Sur présentation de ce coupon, obtenez 1 hamburger Popeye, 1 frite et 1 liqueur 9 oz pour seulement \$1.35.

Nom: _____

Adresse: _____

Numéro de tél.: _____ (S.)

CE COUPON EST VALIDE JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE 1980.

Échangeable aux restaurants Popeye:
435, boul. Wilfrid Hamel, Québec
3417, 1re Avenue, Québec

ARRIVEZ AVANT GLOUTON!



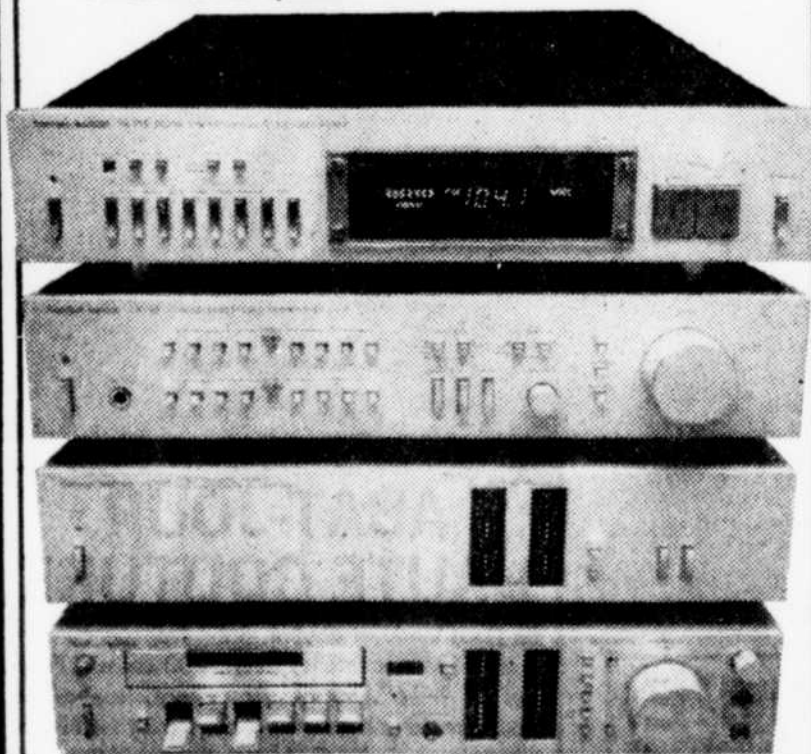
rotac

... à l'écoute de vos besoins

Pour les audiophiles
désireux d'un service
d'information et d'achat
des plus personnalisés

Nos services sont aussi à votre mesure:

- 2 salles d'écoute distinctes parfaitement isolées
- Des techniciens experts ayant à leur disposition des appareils électroniques de précision pour vous assurer un service de qualité



A l'image de nos locaux, notre gamme de produits est à la fine pointe de la nouveauté.

EN VEDETTE:

La nouvelle série 700 de **harman/kardon** au design aminci

- Récepteur
- Préamplificateur
- Amplificateur
- Magnétophone à cassettes

ROTAC vous offre PLUS pour vous MIEUX servir!

rotac

2873, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy
653-7768

Service autorisé Harman/Kardon, Denon, B&W, Tannoy, Quad, Nakamichi.

Le fauteuil douillet

Petite douceur confortable pour le coin lecture... Structure de bois laminé. Recouvrement en velours côtelé beige ou brun. \$199.



le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV Tél. 871-2221



Les Hauts Bois
de St-Romuald

Magnifiques villas
à vendre ou à louer

- Un boisé surplombant le fleuve St-Laurent
- Des habitats à nul autre pareil... pour qui recherche le maximum de confort, à deux pas de ses activités quotidiennes.
- Voilà bien "Les Hauts Bois de St-Romuald"

LOCATION

- Maisons de ville: **\$550** par mois
- Maisons jumelées: **\$650** par mois
- SPECIAL - 4 1/2 pièces: **\$450** par mois

839-7745 (jour)

839-0386 (soir)

Accusations de patronage Lévesque se porte à la défense de Tardif

par Michel DAVID

C'est sur la recommandation du premier ministre et avec l'assentiment de M. Lévesque lui-même, que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confié à M. Luc Cyr et à sa société, Transit Inc., la coordination de travaux de \$8 millions moyennant des honoraires de \$158,000.

Il appert également que le comptable de Transit Inc., M. Yvan Guérin, agit depuis douze ans comme vérificateur bénévole des livres du Parti québécois et qu'il était l'agent of-

ficiel du premier ministre dans le comté de Taillon aux élections de 1976.

C'est ce qu'a admis M. Lévesque lui-même, hier, alors qu'il se portait à la défense du ministre Guy Tardif, qui faisait depuis trois jours l'objet d'accusations de patronage de la part du député libéral de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde.

Il a également été révélé qu'à titre de coordonnateur de la SHQ, M. Luc Cyr a accordé, sans soumission, un contrat de \$286,000 à son beau-frère Claude Aubin, de Saint-Jérôme, pour la réalisation de travaux

à la Rivière-Beauport, dans la région de Cabano.

Mis au courant des liens de parenté entre MM. Cyr et Aubin, le président de la SHQ, M. Jean-Marie Couture, aurait demandé à M. Cyr de mettre un terme au contrat mais 75 pour 100 des travaux ayant déjà été exécutés, cette demande n'a pas eu de suite.

M. Cyr a enfin engagé son propre fils comme acheteur pour la SHQ. Il ne s'agissait toutefois que d'un emploi d'été et l'engagement a été rompu à la demande du président de la SHQ, après le versement d'hon-

oraires ne totalisant que \$2,598.

Les attaques libérales ont toutefois réussi à mettre le premier ministre dans une colère bleue, surtout venant de gens "qui dégoulinent encore de tous les scandales dont on a hérité et qui essaient de bâtir quelque chose avec certaines complicités extérieures à partir de rien".

M. Lévesque a particulièrement mal digéré le "gros titre noir" du Journal de Québec faisant mention de la caisse électorale du PQ, qu'il a interprété comme une intention manifeste de gonfler les accusations du Parti libéral, dont la propre caisse se-

rait composée pour "au moins \$750,000 de pots-de-vin olympiques".

Quant à la nomination de M. Cyr, le premier ministre a expliqué qu'il y avait certaines nominations pour lesquelles il était nécessaire de faire appel à des gens que l'on connaît et en qui l'on a confiance. Selon lui, il fallait quelqu'un de la compétence de M. Cyr pour mettre un peu d'ordre dans "les \$13 millions de scandales accumulés sous les libéraux dans la construction des HLM".

Plus tard en conférence de presse, le ministre Tardif, visiblement tendu, a longuement élaboré sur le piètre état dans lequel il a trouvé les dossiers de la SHQ lorsqu'il en a pris la responsabilité. Au total, 67 projets d'habitation hérités des libéraux exigeaient des réparations majeures et urgentes. Pour 42 d'entre eux, les travaux n'avaient pas encore commencé. Le coût était évalué à \$13,9 millions.

S'il a décidé de faire appel à M. Cyr, dont il avait déjà songé à faire un président de la SHQ, c'est qu'il lui fallait un "bulldozer" qui pourrait agir de façon plus rapide et plus efficace que les professionnels de la société, en qui il n'avait qu'une confiance limitée.

Le ministre admet que la conduite de M. Cyr n'a pas toujours été conforme aux normes gouvernementales. Si le contrat qui le

liait à la SHQ comportait bien certaines obligations auxquelles il devait se conformer "autant que faire se peut", le coordonnateur avait en fait carte blanche. Mais, soutient le ministre, "la nature du dossier était telle qu'il n'y avait pas d'autre possibilité".

M. Tardif voit la preuve du bien-fondé de sa décision dans le fait que, sous la coordination de M. Cyr, des travaux d'abord estimés à \$11,8 millions ont pu être réalisés plus rapidement à un coût de \$9,3 millions, soit une économie de \$2,5 millions, pour des honoraires de \$158,000.

Il reconnaît toutefois que le comportement de M. Cyr n'est pas exempt de tout reproche. S'il n'y a pas eu malversation, le fait d'engager son fils et d'accorder un contrat à son beau-frère n'était pas "brillant".

Le ministre soutient cependant qu'il ne lui appartenait pas de surveiller les agissements du coordonnateur. Ce rôle revenait au président de la Société d'habitation. Le 4 septembre dernier, M. Tardif a d'ailleurs réclamé un rapport complet de toutes les activités de M. Cyr au sein de la SHQ dont une synthèse sera rendue publique.

"Et si quiconque s'est rendu coupable de quelque faute que ce soit, a conclu le ministre, cette personne devra en répondre".

Fiscalité municipale Modifications à la loi adoptées avant les Fêtes

par Michel DAVID

A moins d'événements réellement imprévus, le projet de loi 12 modifiant certaines dispositions de la loi sur la fiscalité municipale (loi 57) sera adopté avant l'ajournement des Fêtes, de façon à ce que les municipalités puissent envoyer leurs comptes de taxes aux contribuables dans des délais prescrits par la loi.

C'est l'assurance qu'a donnée hier au S.O.L.E.I.L., le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Lévesque. Moins d'un mois avant le 1er janvier, de nombreuses municipalités suspendent l'envoi des comptes de taxes dans l'attente de l'adoption de la nouvelle loi, qui leur permettra d'accorder un crédit d'impôt de 10 pour 100 sur les maisons, de façon à

compenser la forte hausse des évaluations.

Le ministre a indiqué que l'examen du projet en deuxième lecture commencera mercredi. Quelques intervenants, principalement des membres du comité conjoint sur la fiscalité, ont demandé à être entendus en commission parlementaire, mais le ministre ne prévoit pas de difficulté. De sorte que le projet devrait franchir le cap de la troisième lecture avant Noël.

Quant aux modalités relatives à la perception des taxes, la nouvelle réglementation devrait paraître dans la gazette officielle le 10 décembre prochain.

L'actuelle ré-

glementation permet aux municipalités d'offrir à leurs contribuables de payer leurs taxes en plusieurs versements. Aucun intérêt n'est exigible pour les règlements comptant ou effectués en trois versements. Les règlements en quatre, cinq ou six versements sont assortis d'intérêts de quatre, cinq ou six pour 100.

Les représentants des municipalités préféreraient cependant limiter le nombre de versements de façon à réduire les frais administratifs. Selon le ministre Lévesque, la tendance des discussions actuellement en cours s'orienterait vers un règlement en deux versements.



Le ministre Guy Tardif est la cible, depuis trois jours, d'accusations de patronage de la part du député libéral Fernand Lalonde.

Dépôts garantis

13 1/2

UN CHOIX JUDICIEUX

- 5 ans
- Intérêts payés annuellement
- Dépôt initial minimum: 1 000 \$

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec. Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.

- aucun frais d'administration;
- choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
- possibilité d'enregistrer les dépôts à un plan d'épargne-retraite;
- non encaissables avant terme sauf en cas de décès.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

Fiducie du Québec

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville
Sainte-Foy 653-6811
De l'extérieur, sans frais
1-800-463-4792

Taux sujet à changement sans préavis. — Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

Pensée du jour

"Si vous ressemblez vraiment à la photo de votre passeport, vous n'êtes pas en état de voyager."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

OUVERT



1200 RUE SAINT-JEAN
SAINT-JEAN-CHRISTOPHE
GASTRONOMIE
TARTARUS
SOUSS-MARIN
CHEN-CHAUSSÉ
CROISSANT
ANZOÛTES
BAY
CROISSANT
BISCUITS
PÂTISSERIE
CÂTE
PÂTISSERIE
CROISSANT



1360, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette G2E 3A6 - 871-3121



Collection complète de plus de 200 meubles fabriqués selon le code d'authenticité culturelle des artisans signés.

Le Bahutier

en montre au magasin. Dépliant illustrant une partie de cette collection disponible gratuitement sur demande postale. Livraison gratuite par toute la province. Salons contemporains, luminaires, lits de laiton massif, carpettes, accessoires décoratifs, portes intérieures et extérieures fabriquées sur mesure. Décorateur-ensemblier à votre service.

- Bonnetière vitrée Palardy # 92
- Fin 18e siècle \$705
- Table de chevet Manoir \$300
- Chaise Capucine en cuir \$114
- Abat-jour en papier de riz \$134

"Je suis heureux de ma maison"

MAISONNEC
construite sous mes yeux™.

Pour renseignements:
St-Jean-Christophe (418) 839-6707
Québec (418) 872-4610
Thetford Mines (418) 338-4521
Pointe-au-Père (418) 722-6313
Beauport (418) 658-1201
Mini-page 1396

HABITAT 811
3070 CHEMIN ST-LOUIS
ST-FOY
COIN LAFOREST (près du pont)
TEL: 659-4425

Grand-maman ne m'oublie pas...

Tu penses à moi, c'est sûr!
Et pour t'aider à choisir, voici un
SPÉCIAL POUR LES FÊTES

MANTEAUX et ENSEMBLES DE SKI **33 1/3 à 50%** de rabais
grandes tailles à 10 ans

BOUTIQUE Le petit **chaperon rouge** INC.

Mail St-Roch 522-3620
Boul. Charest 523-7345
Place Laurier 658-1212

CHARGES VISA

ENSOLEILLEZ VOTRE SALLE DE SÉJOUR!

FAUTEUIL GITANE
tissu BELFAST \$139.00
SOLEIL \$169.00

FAUTEUIL CASA
tissu BELFAST \$110.00
SOLEIL \$149.00

1980 l'hiver des frileuses

Les peaux de lapin tricotées main chaudement fourrées dedans comme dehors. Une exclusivité Perreault.

PERREAU
Place Ste-Foy Tél. 658 0081

Leçon de Hatfield à Trudeau



marcel
pélipin

En décidant de limiter les pouvoirs du Québec en matière d'éducation, sans obliger en contrepartie les autres provinces à placer la langue française sur le même pied que la langue anglaise, le premier ministre Trudeau a posé un geste qui défie la logique et consacre un déséquilibre que les Québécois dénoncent avec énergie depuis des décennies.

Malgré toutes les protestations du gouvernement québécois, du leader libéral Claude Ryan, de la presse et de multiples groupements, MM. Trudeau et Chrétien demeurent inflexibles. Pour eux, il est plus important de ramener le Québec dans le statu quo d'avant la loi 101, que de réparer enfin les injustices dont souffrent les francophones hors-Québec depuis toujours. Bref, le sort de la minorité anglaise a plus d'importance pour M. Trudeau que le sort des minorités francophones de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des autres provinces.

Ce régime de deux poids, deux mesures que veut perpétuer M. Trudeau n'est heureusement pas dénoncé uniquement au Québec. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield vient de prononcer un ardent plaidoyer à Ottawa en faveur de l'inclusion de sa province et de l'Ontario dans la liste des provinces bilingues, c'est-à-dire où le français et l'anglais seraient égaux. Pour M. Hatfield, il est impensable de consacrer une iniquité dans un texte constitutionnel qu'on amende précisément parce qu'on veut l'améliorer.

Cette démarche du premier ministre du Nouveau-Brunswick, qui suit sa décision de consacrer dans sa propre province l'existence de deux communautés ayant droit à leurs propres institutions, constitue une leçon de justice qu'il faut souligner.

Le Nouveau Parti démocratique a lui aussi réclamé que le régime particulier qui supporte le Québec en matière linguistique soit étendu à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick. Des députés conservateurs fédéraux, comme l'ancien maire torontois David Crombie, abondent dans le même sens. Et même le Toronto Star (voir article ci-dessous) préconise l'extension du bilinguisme à l'Ontario.

Ces voix qui s'élèvent ici et là au Canada anglais démontrent que les protestations du Québec contre ce coup de force injustifié et injustifiable ne sont pas uniquement le produit d'un gouvernement péquiste partisan ou le résultat de l'égarement des intellectuels, comme se plaît à l'affirmer M. Trudeau.

M. Hatfield croit cependant qu'il suffirait de corriger l'iniquité linguistique pour rendre le projet Trudeau acceptable. C'est oublier l'essentiel. Cette démarche charabardière en fait la nature même du fédéralisme en subordonnant les provinces au pouvoir central. Toute altération fondamentale du régime fédéral n'est concevable qu'avec l'assentiment des partenaires.

C'est d'une autre province anglophone, la Nouvelle-Ecosse, qu'est venue la suggestion la plus sensée pour éviter que la précipitation de M. Trudeau ne plonge le pays et surtout le Québec dans une impasse. Il s'agit, à sagement préconisé le premier ministre Buchanan, de poursuivre la discussion déjà bien amorcée en septembre entre les onze gouvernements.

Après tout, qui, à part M. Trudeau a décrété que l'urgence était telle qu'il fallait tout de suite briser les règles du jeu? Heureusement, même le Canada anglais est gêné devant la grossièreté de la manœuvre.

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC



le mot du rédacteur en chef

Journalistes en congrès



claudio
masson

Au moment où vous lisez ces lignes, quelques centaines de journalistes de tout le Québec sont réunis au Château Frontenac depuis hier soir et jusqu'à dimanche soir pour réfléchir sur les différentes facettes de ce métier à la fois emballant et frustrant qu'est le journalisme.

Il s'agit du 12^e congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec qui porte sur le thème "Qui nous dit quoi dire?" et auquel, lecteurs, vous êtes instamment invités à participer pour faire connaître vos opinions et pour écouter ceux et celles qui vous informent régulièrement.

La Fédération des journalistes regroupe environ 650 membres provenant de la presse écrite, de la radio, de la télévision, de toutes les régions, des médias quotidiens, hebdomadaires, mensuels, présentant de l'information générale ou spécialisée.

Le congrès, qui a débuté par une causerie du premier ministre, M. René Lévesque, traite de sujets qui ont un lien avec le vécu des citoyens-consommateurs d'informations: les sports, la politique internationale, les relations de travail, les arts et spectacles, les nouvelles régionales, les tribunaux et la couverture politique.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) n'est cependant pas le seul organisme qui se penche sur le travail professionnel des quelque 1,200 journalistes que compte le Québec.

Les Cercles de presse régionaux jouent intensivement ce rôle. Sur le seul territoire des-

servi par LE SOLEIL, on compte six regroupements du genre formés de journalistes qui scrutent leur métier: ce sont les Cercles de presse de Sept-Îles, Côte-du-Sud, Rimouski, Matane, Beauce et le dernier-né est celui de la Rivière-Sud immédiate de Québec actuellement en formation.

Le Conseil de presse du Québec compte sept représentants de citoyens n'ayant aucune attache avec les journalistes ou les entreprises de presse, et six représentants de ces deux dernières catégories. Il a lui aussi pour vocation d'analyser le contenu des médias d'information au Québec.

L'objectif fondamental du Conseil de presse, organisme voué avant tout au bien public et rassemblant tous les éléments concernés par l'information à l'exemple de la trentaine d'autres qui existent à travers le monde, est de "protéger l'accès du public à l'information libre, honnête et complète sous toutes ses formes".

Ce Conseil a aussi comme autre fin principale "la sauvegarde de la liberté de presse".

Depuis le début de son existence, en 1973 jusqu'au 30 mars dernier, un total de 308 cas liés à l'information ont été soumis au Conseil. Au cours de la dernière année, 85 pour 100 des plaintes ont été portées par le public.

Un autre organisme, syndical celui-ci, s'occupe aussi des affaires professionnelles des journalistes. Il s'agit de la Fédération nationale des communications, affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui compte environ 1,000 membres-journalistes. Outre la représentation syndicale dont l'objet premier est l'amélioration constante des conditions de travail des journalistes, la FNC se préoccupe de la qualité professionnelle. Ce mandat est spécialement confié au secrétaire général, M. Georges Angers, du

SOLEIL, président du Syndicat des journalistes de Québec.

Avec tous ces organismes représentatifs, les journalistes que nous sommes réfléchissent-ils suffisamment sur leur métier, sur les beaux côtés de cette profession comme sur les contraintes et les problèmes qui y sont rattachés?

Oui et non. Bien sûr, les congrès, colloques, réunions, rencontres, journées d'études sont nombreux. Mais, là comme dans d'autres professions ou métiers, nous avons souvent tendance à "passer la rondelle" à d'autres, c'est-à-dire à ne pas nous regarder nous-mêmes mais plutôt à imputer nos insuccès à des boucs émissaires comme les pouvoirs publics, les lecteurs, les entreprises de presse ou les syndicats.

Le journalisme actuel est-il adapté à la réalité sociale que nous vivons?

Ce que nous offrons aux lecteurs, aux auditeurs, aux téléspectateurs répond-il vraiment à leurs goûts, à leurs attentes, à leurs besoins?

Dialoguons-nous suffisamment avec les consommateurs d'informations ou si, au contraire, nous n'avons pas trop tendance à décider pour eux, dans notre tour d'ivoire, de ce qu'ils doivent lire, écouter ou regarder?

Alors que nous sommes les premiers à réclamer des changements sociaux, économiques, politiques pour améliorer la qualité de vie sous toutes ses formes, n'avons-nous pas tendance à faire preuve de conservatisme face à nos propres façons de faire, face à l'information que nous offrons au public?

L'actuel congrès de la FPJQ est peut-être l'occasion appropriée pour se regarder dans le miroir et pour scruter notre défi professionnel collectif.

billet Quand Ryan remanie...

A défaut de pain, on mange de la galette!

Ce vieux dicton québécois, M. Ryan en fait la démonstration en remaniant son cabinet-fantôme, en effectuant une nouvelle répartition des tâches de ses députés. S'il y avait eu des élections générales qu'il souhaitait, il est probable que le chef libéral aurait déjà formé son premier cabinet. Etant réduit à poireauter dans l'Opposition, il assigne ses députés à suivre à la trace certains titulaires de portefeuilles, devoir qui n'est pas aussi anodin qu'il semble à première vue.

Il y a trois mois, M. Ryan évoquait "une nouvelle étape dans la carrière de M. Samson et dans l'évolution du Parti libéral". Le tribun abitibien ex-créditiste a vite monté en grade: le voici commis à la Fonction publique, où il talonnera son voisin de comté, M. François Gendron. Il doit être heureux, même s'il n'hérite pas des Finances, promises à M. Fernand Lalonde, qui s'est illustré (!) dans la surveillance de l'escalade du déficit olympique. Quant à M. Claude Forget, "ministre" de la Justice, il continuera de tenter de déstabiliser M. Bédard avec ses allusions perfides.

Tirant profit de la compétence du nouveau député d'Outremont, M. Pierre Fortier, le chef libéral l'assigne prestement à l'Energie; mais il confine son nouveau collègue de Brome-Missisquoi, M. Pierre Paradis, au Loisir, alors qu'il se voit déjà en haut de l'affiche et rêve d'en découdre avec M. Garon pour mettre la hache libérale dans le zonage agricole.

Quant à Mme Chaput-Rolland, la voici chargée de s'occuper de ces intellectuels et artistes qui mettent des bâtons dans le char de M. Trudeau. Le député de Jean-Talon, M. Rivest, sort du purgatoire: lui qui a potassé plusieurs dossiers avec M. Claude Morin, il y a dix ans déjà, récolte les Affaires intergouvernementales, ministère prestigieux entre tous. M. Ryan l'a préféré à M. Forget, qui n'a pu convaincre M. Trudeau de se tenir à l'écart de la campagne référendaire... et de la gagner haut la main.

M. Ryan prend soin de dire qu'il ne faut pas, à partir de ce cabinet-fantôme, présumer de ce que sera son vrai cabinet, quelque part l'an prochain. Mais il y a des messages clairs, un notamment pour M. Bourassa: après avoir été privé d'Outremont, l'ex-premier ministre perd de façon définitive son bébé énergétique au profit d'un expert en énergie nucléaire.

N'étant pas encore élus, MM. Daniel Johnson fils (Vaudreuil-Soulanges), Alain Cousineau (Sherbrooke), Claude Garcia (Lévis) et René Dusault (Chauveau?) ne font pas partie du cénacle où ils ont sûrement une place réservée, au moment opportun.

Remaniez, remaniez, M. Ryan, il en restera toujours quelque chose dans votre petit calepin noir, à Pâques ou à la Trinité, quand, enfin, vous jouerez à "la comédie du pouvoir"...

Gilles LESAGE

revue de presse

Trudeau doit rendre justice aux Franco-Ontariens

N.D.L.R. — Nous reproduisons ci-dessous l'essentiel d'un éditorial traduit par nous et paru, mercredi, dans le "Toronto Star", le journal ayant le plus fort tirage au Canada. Le titre intégral de cet éditorial est: "Language and the constitution: Extend rights in Ontario".

Lorsque le gouvernement Trudeau a déposé ses propositions sur le renouvellement de la constitution, il a décidé de mettre en veilleuse un domaine d'une importance vitale.

Au lieu de rechercher l'appui du premier ministre Davis, de l'Ontario, sur l'ensemble de son initiative, le gouvernement a omis de garantir aux Canadiens de langue française le droit d'employer leur propre langue dans les législatures et les cours de justice de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, de la même façon que les anglophones possèdent déjà la garantie de pouvoir employer l'anglais dans les mêmes institutions du Québec.

Les autres réformes, incluant une garantie à l'échelle de tout le Canada du droit des minorités de langues française et anglaise à l'éducation dans leur propre langue, méritent et, nous le croyons, reçoivent l'appui de la grande majorité des Canadiens. Mais, maintenant que le gouvernement fédéral est à préparer des amendements pour améliorer les détails de sa proposition, il devrait reconsidérer sa décision originelle et y inclure de plus larges garanties linguistiques qui sont à la fois désirables et amplement justifiées.

Le Commissaire canadien aux langues officielles, l'Association du Barreau canadien et le Nouveau Parti démocratique, parmi d'autres, ont critiqué avec raison l'omission de ces garanties. Comme l'a déclaré le Commissaire aux langues officielles, Max Yalden, devant le comité mixte des Communes et du Sénat chargé d'examiner la réforme: "De quelle sorte de constitution parlons-nous

qui s'applique à une minorité parlant une langue officielle mais pas à une autre, à une province mais pas à sa voisine?"

Le premier ministre Trudeau et ses conseillers ont senti que l'ensemble de l'initiative constitutionnelle serait perçue comme manquant de légitimité politique si elle n'avait pas au moins un appui provincial. Si le support du gouvernement de l'Ontario pouvait être acquis en laissant tomber les garanties des droits linguistiques dans les législatures et les cours de justice, c'était là un prix qu'il valait la peine de payer.

On comprend le raisonnement politique. Mais il vient en conflit avec la conviction si souvent répétée de M. Trudeau que les droits de la personne n'étaient pas négociables, que le droit d'un individu ne pouvait pas être troqué, disons, par exemple, contre la juridiction sur les pêcheries. Il s'ensuit donc de ces prémisses valables de M. Trudeau qu'une fois que le gouvernement a décidé de

poser le geste historique de rapatrier unilatéralement une constitution renouvelée, il ne devrait pas prioritairement courtiser un ou deux premiers ministres mais faire ce qui est fondamentalement raisonnable et juste.

Dans ce cas-ci, ce qui est raisonnable et juste, à la fois sur ce que vaut le sujet et sur ce que lui impose l'envergure nationale du contexte, est de garantir aux Canadiens de langue française de l'Ontario et des autres provinces où ils constituent une minorité importante le droit d'employer leur propre langue dans les législatures et les cours de justice.

D'abord, dans un pays basé sur les principes du bilinguisme et du multiculturalisme, il est essentiel que des groupes de personnes de quelque langue que ce soit puissent être libres d'agir dans leur propre langue au sein d'institutions qui sont des émanations les plus fondamentales de l'Etat: les législatures et les cours de justice.

En second lieu, au-dessus de toute forme de débat, il apparaît naturellement juste que toute nouvelle constitution ne soit pas moins généreuse dans le traitement des minorités françaises hors du Québec qu'elle ne l'est pour la minorité anglaise du Québec.

Le premier ministre Davis lui-même, il convient de le préciser, n'est pas opposé en fait à étendre davantage les services déjà disponibles pour les Ontariens de langue française et ces services ont en réalité plus d'ampleur que les propagandistes antifédéralistes du Québec aiment le prétendre.

Mais Davis croit, à cet égard, bien faire en procédant furtivement, en avançant à petits pas, de façon à ce que son geste soit perçu le moins possible. Son approche consiste fondamentalement à conférer des privilèges plutôt qu'à reconnaître des droits.

C'est là une approche qui res-

pire inutilement l'étroitesse d'esprit et la mesquinerie, parce qu'elle est fondée sur la présomption que les Ontariens sont eux-mêmes étroits d'esprit. Davis s'objecte à garantir ouvertement certains droits linguistiques minimaux pour les Ontariens de langue française parce qu'il craint que cela puisse provoquer un ressac politique majeur.

Nous croyons qu'il maquignonne les habitants de cette province, qu'il sous-estime malencontreusement la décence, l'esprit de générosité et le sens de la justice de la grande majorité.

Mais, à cette étape-ci, le calcul politique ne devrait pas constituer la considération prédominante. Ce qui est essentiel est d'édifier la constitution la meilleure qui soit pour servir ce pays dans le futur, ce qui implique qu'il faut donner aux minorités de langue française les mêmes droits dont jouit depuis longtemps la minorité de langue anglaise du Québec.

Baie-Saint-Paul

Un centre commercial converti en condominiums

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

BAIE-SAINT-PAUL — En devenant tous co-propriétaires du centre commercial Le Village, de Baie-Saint-Paul, les commerçants regroupés au sein de la Société de condominiums Le Village Inc., ont créé un précédent au Canada. En effet, c'est la première fois qu'un groupe d'hommes d'affaires opère un centre commercial sous la formule d'un condominium.

Cette nouvelle a été rendue publique, jeudi après-midi, lors d'une conférence de presse donnée conjointement par les caisses d'entraide économique et les commerçants impliqués dans cette opération financière.

Le centre commercial Le Village a été construit en 1978 à l'instigation de deux hommes d'affaires de Baie-Saint-Paul, MM. Jean-Louis Simard et Jean-Joseph Simard. Après quelques mois d'opération, il a été vendu au Beauceron Hervey Pomerleau. Ce dernier avait d'ailleurs obtenu le contrat de construction de l'édifice.

C'est à l'été 1979 qu'a germé l'idée d'acquiescer et d'opérer ce centre commercial selon la formule du condominium. Les marchands du centre commercial se sont associés

dans le but de se porter acquiesces de leur boutique.

Au cours de l'été, la société de condominiums a pu obtenir une promesse de vente de Hervey Pomerleau. Comme condition à la vente, les commerçants devaient trouver des fonds à la caisse d'entraide et convertir le centre en condominiums.

Après étude, la Caisse d'entraide économique de Charlevoix et la Fédération des caisses d'entraide du Québec ont donné leur accord au projet. Un prêt de \$2,5 millions réparti entre les co-propriétaires a alors été consenti. C'est le 17 novembre dernier qu'est intervenue la vente finale.

La Caisse d'entraide économique de Charlevoix, dont le bureau d'affaires est situé à l'intérieur du centre Le Village, demeurera locataire. Son local a été acheté par un homme d'affaires de l'endroit.

La Société de condominiums Le Village a été divisée en 30 fractions. Un commerçant peut posséder plus d'une fraction. Certains espaces, comme le mail, le stationnement etc., font l'objet d'une opération et d'une administration communes.

Cette formule offre plusieurs avantages aux commerçants. Ainsi, il

y aura une diminution ou, à tout le moins, une stabilisation du prix du loyer de base. Par le jeu de la dé-

préciation de l'immeuble, le propriétaire y trouve certains avantages fiscaux; tout en conservant la pro-

priété et les améliorations locales qu'il aura apportées à son local. Les facilités de financement sont plus

grandes et il peut louer ou vendre sa boutique sans avoir à se préoccuper des dispositions de son bail.

faut pas se faire avoir

Le coup de force d'Ottawa, ça va nous coûter cher tantôt



● "Nos travailleurs doivent-ils se sacrifier encore une fois?"

"Jusqu'ici on a trouvé normal qu'un travailleur québécois trouve sa place à la Baie James. Mais Ottawa nous demande de nous réjouir parce qu'un Ontarien pourrait demain lui ravir son emploi. C'est carrément inacceptable!"

Fernand Daoust,
de la FTQ.



● "Ça va nous coûter très cher tout à l'heure."

"Ingénieurs, architectes, contracteurs, êtes-vous prêts à renoncer à la priorité que nous offrent les organismes publics du Québec dans leurs soumissions?"

Gilbert Latour, Directeur général
de la Chambre de Commerce de
Montreal pendant 35 ans.

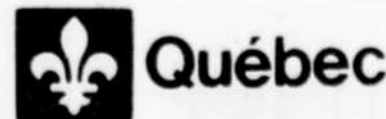


● "Les cultivateurs québécois vont encore y goûter."

"Une philosophie basée sur le libre marché n'a jamais été acceptable pour les producteurs agricoles. On ne peut faire boxer ensemble un poids lourd et un poids coq et soutenir que le combat était juste parce qu'on a appliqué les règlements de la boxe aux deux."

Paul Couture,
ex-président de l'Union
des producteurs agricoles.

la constitution c'est un contrat qui nous appartient à nous autres aussi



Québec

Les menus plaisirs
du Deauville

piquer le boeuf, pincer le homard!

Vous vous abandonnez aux plaisirs de la bonne chère. Vous serez séduit par le boeuf tant il se fera tendre et savoureux sous votre dent. Vous vous laisserez chatouiller l'odorat par les habitants de la mer. Le Deauville vous invite à la Salle à Bifteck pour vous en "payer une bonne tranche" et à la Maree Haute pour nager dans une savoureuse félicité.

Alors la prochaine fois que vous irez à Ste-Foy, à Québec ou à Chicoutimi, n'oubliez pas d'amener avec vous la carte American Express. Le Deauville, en restaurant de qualité, sait reconnaître la Carte qui se distingue.

A Ste-Foy, 3000, boul. Laurier, (418) 658-3644
A Québec, 2465, boul. Ste-Anne, (418) 667-1159
A Chicoutimi, 720, boul. Talbot, (418) 545-8282



La carte American Express.
Ne sortez pas sans elle.

Sortez
en grand

le Meilleur
PRIX

sélectronique

500, Belvedere, Québec: 683-3523

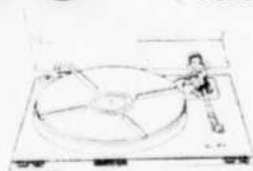
Chânes stéréo, téléviseurs, four à micro-ondes,
radios-cassettes portatifs, caméras et vidéo.

SONY Panasonic Technics BOSE
PIONEER ADVENT JBL

UNE COLLECTION
D'ELEMENTS

pour une harmonie d'ensemble à

38% de
rabais



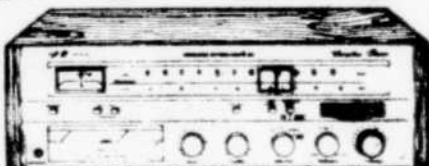
TT2000

Entrainement direct

Semi-automatique. Incluant cellule de haute qualité V-15 AM2

PICKERING

Valeur régulière \$1.032



Model SR1000

● Récepteur AM-FM
● 40 watts RMS
● Facilité de contrôle



AUDIO-SPHERE
Model AX-330

● 3 voies
● Suspension acoustique

\$599

POUR
NOËL

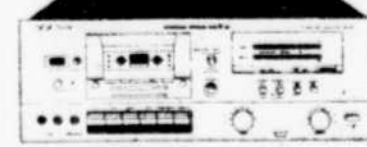
PROMOTION

marantz

SD-3000
● 2 vitesses
● Indicateur lumineux L.E.D.
● Réperage électronique
● "Computrip"
● Système Dolby

Rég: \$420

Spécial
\$279



SD-4000
● 2 vitesses
● Indicateur lumineux L.E.D.
● Réperage électronique
● "Computrip"
● Double système Dolby
● Ruban de métal
● 3 moteurs de déplacement

Rég: \$630

Spécial
\$469

SD-5000
● 2 vitesses
● Indicateur lumineux L.E.D.
● Double système Dolby
● Réperage électronique
● Ruban de métal
● 3 moteurs de déplacement

Rég: \$730

Spécial
\$549



Plan mise de côté — Chargex, Master Charge
LES ILLUSTRATIONS PEUVENT DIFFÉRER DES MODELES OFFERTS



Une chaise pliante

S 25.

Six couleurs alléchantes

choisissez:

fraise

citron

ciel bleu

gazon

charbon

ou neige

le prêt-à-apporter
du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel. 871 2221



Vacances d'hiver tout près

Les gens de Québec n'ont pas à aller très loin pour goûter les joies de la campagne québécoise sous la neige. Les représentants des quatre associations touristiques régionales des territoires les plus proches de la Vieille Capitale sont, depuis ce matin, présents à la maison du Tourisme du Québec, au 12 rue Sainte-Anne (place d'Armes) pour répondre à toutes les demandes d'information. Au moment du lancement de cette campagne d'information, hier, ces organismes étaient représentés, de gauche à droite, par Mlle France Marquis, secrétaire exécutive de l'ATRO (englobant Portneuf, les Laurentides et la côte de Beaupré); M. Hugo Bernier, secrétaire de l'ATR du Pays de l'Érable (de Lotbinière à Montmagny); M. Pierre Tremblay, directeur général de l'ATR de Charlevoix; et M. Richard Michaud, directeur général de l'ATR du Bas-Saint-Laurent.



LA CONFECTION "SUR MESURE"

... pas seulement réservée aux
complets, mais aussi aux
**CHEMISES/
CHEMISIERS**
pour hommes
et dames

ATELIER DU TAILLEUR

Place Laurier, 2^e étage
651-9729

De A à Z dans le CEDRE CLAIR DE L'OUEST

Moderne. Patron l'an 2.000, 5/8" X 4"

Votre marchand de bois

GARON
BOIS ET MATERIAUX
2901, CHEMIN STE-FOY
653-7258 - 653-4986

sondage gallup

Le contrôle des prix et salaires reste populaire

Parmi les Canadiens qui peuvent se faire une opinion à ce sujet, la majorité est en faveur du contrôle des prix et des salaires, dans le rapport d'environ trois contre deux: 51 pour 100 des personnes interrogées dans cette catégorie se disent pour l'application de cette mesure comparative à 34 pour 100, qui ne l'approuvent pas. Un autre 15 pour 100 est incapable de se prononcer.

C'est un léger déclin relativement à la proportion de 58 pour 100, découverte en 1978, après le relâchement des contraintes du programme fédéral anti-inflationniste.

C'est en Colombie-Britannique (56 pour 100) et en Ontario (53 pour 100) que les partisans du programme sont le plus nombreux. Le plus bas niveau se rencontre dans les Prairies (43 pour 100).

Les Canadiens de 50 ans et plus souhaitent en plus grand nombre la remise en vigueur de cette mesure (61 pour 100) comparativement aux moins de 50 ans (45 pour 100).

Les hommes se divisent à peu près également sur cette question, 48 pour 100 l'approuvant et 40 pour 100 la désapprouvant. Chez les femmes, il y a plus de disparité: 54 pour 100 sont en faveur et 28 pour 100 sont contre.

Ce sondage, réalisé à la mi-octobre, s'est adressé à 1.051 adultes, de 18 ans et plus, dans tout le pays. Ce genre d'échantillonnage atteint la précision, à 4 pour 100 près, en plus ou moins, garantissant un taux de fiabilité de 95 pour 100.

La question posée était la suivante: "Êtes-vous pour ou contre l'imposition du contrôle des prix et des salaires par le gouvernement fédéral?"

A noter que les chiffres sont arrondis et que le total ne donne pas nécessairement 100.

	Pour	Contre	Ne sait pas
Nationale	51	34	15
Régionale			
Atlantique	50	29	21
Québec	51	35	15
Ontario	53	31	16
Prairies	43	42	15
Pacifique	56	33	11
Age			
18 à 29 ans	45	38	18
30 à 49 ans	45	31	14
50 ans et plus	61	23	15
Sexe			
Hommes	48	40	12
Femmes	54	28	19

FABRICVILLE

Distributeurs de tissus et tentures

Prix en vigueur les 6 et 7 décembre '80 seulement

Jusqu'à

70%

DE
REDUCTION

MAGASINEZ JUSQU'À MINUIT

OUVERT
de
10h00
à
minuit

samedi
6 décembre et
dimanche
7 décembre
seulement

Largeur 45"
**INDIGO
DENIM**

Rég.: 4.49

2.99
v.

Largeur 60"
RATINE EXTENSIBLE
coton et nylon

Rég.: 5.98

1.98
v.

Largeur 60"
CHALLIS
polyester et laine

Rég.: 7.69

1.98
v.

Largeur 60"
**TRICOT
BOUCLE**
lavable

Valeur 7.98

2.98
v.

SUPER SUEDE

votre préféré...
Largeur 60"

Rég.: 7.98

3.50
v.

Largeur 45"
VELOURS de COTON
imprimé

Rég.: 6.29

2.75
v.

Plusieurs autres spéciaux
en magasin

FOLIES DE MINUIT

GRATUIT

aux 100 premiers clients

1 fermoir et 1 carte de
boutons avec tout achat
de tissu

Largeur 45"
"BROADCLOTH"
polyester et coton

Rég.: 2.88

1.29
v.

Largeur 60"
**RATINE
DE VELOURS**
extensible

Valeur 12.00

7.00
v.

Largeur 60"
LAINAGE
importation italienne

Rég.: 11.98

6.50
v.

**PASSEZ
VOIR NOS
AUTRES SPECIAUX
EN MAGASIN**

Largeur 60"
TRICOLETTE

Rég.: 6.29

3.98
v.

Largeur 45"
VELOURS DE COTON
côtelé

Rég.: 5.29

3.75
v.

Largeur 60"
TRICOT DOUBLE
100% polyester

Rég.: 7.69

2.98
v.

Largeur 60"
TRICOT LUREX
à partir
de:

1.50
v.

Largeur 36"
FLANELLETTE
unie ou
imprimée

Rég.: 2.69

1.50
v.

**OUATE DE
REMBOURRAGE**

Rég.: 5.98

2.98
v.

Largeur 60"
TISSUS DE CONFECTION
Toutes
saisons

1.50
v.

50% DE RABAIS SUR PATRONS

(BUTTERICK, SIMPLICITY,
STYLE, McCALL'S)

Avec tout achat de \$10.00 et plus de tissu.
Limite de 1 par client. Valable les 6 et 7 dé-
cembre '80 seulement.

1505, D'ESTIMAUVILLE
GIFARD

TEL: 663-8201

en face des Galeries Ste-Anne...!
(Facile d'accès par la C.T.C.U.Q. Nos 6-50-51-53-54)

Autoroute
Dufferin
MontmorencyGaleries
Ste-Anne

Boul. Ste-Anne

FABRICVILLE

Vers Québec



Le syndicat des "profs" répond au rapport Dion

Le Syndicat des professeurs de l'université Laval qui vient de répondre au "rapport Dion", au terme d'une vaste consultation auprès de ses membres, a adopté une résolution souhaitant que ce document soit officiellement reçu, par le conseil universitaire, lors de son assemblée mensuelle de mardi prochain, 9 décembre.

Pour le moment on ne connaît pas encore, en détail, la teneur des recommandations faites par le SPUL à l'université, relativement aux constatations faites l'an dernier par la Commission d'étude sur l'avenir de l'université Laval (CEAUL), que présidait le politologue Léon Dion.

Tout au plus, sait-on que le SPUL ne partage pas le point de vue de la CEAUL lorsqu'elle définit l'université comme étant exclusivement une relation professeurs-étudiants. Aux yeux du SPUL, la dimension serait tripolaire la société étant aussi très concernée.

Le rapport dénoncerait, de même, avec vigueur, "la bureaucratie effarante qui existe à l'université Laval".

Quant au reste, on en saura peut-être davantage mardi.

Les agrégations

Autre point d'interrogation: la

sortie impétueuse du professeur Francis-W. Slingerland, le mois dernier, aura-t-elle des suites, relativement à la méthode utilisée au conseil pour déterminer si un professeur de l'université Laval est éligible ou non à l'agrégation.

La dernière séance du conseil s'est déroulée à huis clos, c'est-à-dire sans la présence des journalistes, pour permettre aux conseillers de juger chacune des demandes d'agrégation.

Dès le début, le professeur Slingerland a proposé que l'on prenne le temps voulu pour étudier chaque dossier à son mérite, et que l'on ne risque pas de compromettre la carrière d'universitaires valeureux en décidant tout à la hâte. Sa proposition fut battue.

M. Slingerland a aussitôt claqué les portes de la salle du conseil, il a pris sur lui de briser le huis clos en racontant l'incident à un journaliste qui se trouvait dans le corridor; il a protesté en publiant une lettre ouverte dans "Le fil des événements" où il dénonce les politiques universitaires en pareille matière.

Au cours de la même assemblée, le doyen de la faculté de droit, Me Claude Belleau, a aussi douté de l'opportunité et de l'utilité des débats du conseil relatifs à l'agrégation.

Un ex-vice-doyen de droit, Me

Yvan Bernier, a déjà qualifié le système d'injuste et ne favorisant que les "stars" ainsi que ceux qui lancent de la poudre aux yeux, abstraction faite des qualités personnelles et pédagogiques.

C'est fini...

A l'université Laval, le trimestre d'automne est fini, depuis hier.

Dès mardi, les étudiants entreront dans la pénible période des examens, qui se terminera, en principe, le 19 décembre.

Mais les parties de Noël sont commencées dans les pavillons et les étudiants commenceront progressivement à regagner leurs foyers, à compter de cette semaine, pour la période des Fêtes.

Lundi, jour de l'Immaculée-Conception et fête patronale de l'université, ce sera congé.

La majeure partie des services universitaires cesseront de fonctionner à compter du 22 décembre et ce, jusqu'au 4 janvier. Ce sera notamment le cas aux relations publiques: "Le fil des événements" publiera donc jeudi son dernier numéro de l'année.

Qui plus est, le 29 décembre, le campus ne sera pas lieu à fréquenter: pour permettre certaines

réparations électriques, le campus sera presque privé d'éclairage.

La Côte d'Ivoire

Plusieurs activités socio-culturelles soulignent de ce temps-ci le 20e anniversaire de l'indépendance de la république de la Côte d'Ivoire.

L'une d'elle sera la projection d'un film primé ivoirien et réalisé par Henri Dupare: "La famille". L'événement aura lieu dimanche après-midi (16h) au Théâtre de la cité universitaire.

Il s'agit d'un film qui fait réaliser que le monde est le même partout. Un jeune Africain formé en France rentre dans son pays pour y assumer un poste prestigieux dans l'administration. Visitant sa famille, dans un village de brousse, il doit faire face aux réalités de l'arrière-pays: l'exode rural, le manque d'écoles, le chômage, la pauvreté. Pour sa famille, il est devenu comme une Providence pour faire instruire les plus jeunes et leur trouver de l'emploi.

Les jeunes campagnards qui croyaient trouver le paradis à la grande ville n'y retrouvent, en réalité, qu'un lieu de délinquance.

Une initiative de l'Amicale des Ivoiriens.

Droit de la famille Les libéraux estiment que le projet de loi 89 est anticonstitutionnel

(PC) — L'adoption en deuxième lecture du projet de loi 89 sur la réforme du droit de la famille, a été reportée à lundi après-midi à la demande de l'opposition libérale qui s'interrogeait sur la légalité du geste.

Le leader de l'opposition officielle, M. Gérard D. Lévesque, a rappelé qu'en vertu de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, section 26, "le mariage et le divorce sont de juridiction fédérale" le leader de l'opposition a ajouté:

"Le gouvernement nous présente ce projet de loi pour étude par l'Assemblée alors qu'il contient jus-

tement des sujets qui ne sont pas encore de notre juridiction."

Encore la constitution

Dans leurs interventions respectives, MM. Claude Ryan le chef du parti libéral et Gérard D. Lévesque ont mis en doute la procédure suggérée par le gouvernement qui désire, disent-ils, faire étudier par le Parlement toutes les dispositions relatives au mariage ou au divorce, "même si ce n'est pas de la juridiction de l'Assemblée," pour par la suite, lorsque cela le deviendra, proclamer les articles traitant de ces dispositions.

Transfert éventuel

Les libéraux toutefois, sont d'accord avec le fait que le Québec obtienne la juridiction en matière de droit de la famille.

C'est ce qui a fait dire au leader du gouvernement, M. Claude Charbon, que le projet de loi 89 essayait de régir un transfert de pouvoirs

éventuel de façon à ce qu'il n'y ait pas de vide juridique.

"On demande, a-t-il poursuivi, à celui qui va recevoir les nouveaux pouvoirs, de se préparer à recevoir la compétence pour que jamais pendant une seule minute par exemple (...) le mariage n'existe plus dans une société, ce que fait notre projet de loi."

OUVERT

DRUGSTORE L'ÉCLAIR

11200 RUE SAINT-JEAN

CARTE PRESSION CROISSANT GASTRONOMIE
PÂTISSERIE BOULANGERIE CHÈRE CHOCOLAT
SWEETS MEAT ANTIQUAIRE BAR
CONFISERIE TIGOT PHOTOGRAPHIE
CIGARETTES OPTIQUE OPTIQUE OPTIQUE
JEWELRY PARFUMS CASSE-CROÛTE

Clinique d'optométrie de Charlesbourg

Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa, Suite 238

SERVICES PROFESSIONNELS COMPLETS

623-5409

- Examen de la vue
- Choix de montures
- Verres de contact

Ouvert 5 jours et 4 soirs:
Lundi, mardi, jeudi, vendredi

LÉONARD NOËL, B.A., O.D.
MARIE-FRANCE RIOUX, O.D.

Gatsby

5, Place Québec
764, St-Joseph est
(mail St-Roch)

PAYONS COMPTANT POUR VOTRE OR ou ARGENT endommagé ou non

Bijoux: 10 - 14 - 18 - 22 carats
Pièces d'or - Série Olympique
Monnaie canadienne, américaine

EXXOLITE

INC.

Pour le temps des Fêtes, offrez-vous la joie de réaliser vos propres enregistrements en vous procurant ce superbe magnétophone à cassettes, dont les performances vous épateront.

5 ans de garantie, pièces et service.

Offert à un prix super-spécial! (sur place seulement)

Alpage

FL-3100 STEREO-CASSETTE

Caractéristiques:
Système d'enregistrement 4 pistes 2 canaux stereo Vitesse de défilement 4.76 cm/sec (17.8 p/s) Pleurage et scintillement 0.05% (WRMS) Rapport signal sur bruit 65 db (dolby NR en fonction) Réponse en fréquence Metal - 20 Hz - 18 Hz - 30 Hz - 30 Hz - 16 Hz - 30 Hz - 15 Hz

Cet appareil est également équipé de têtes en "Sendust Core" super-longue durée et d'un système d'arrêt entièrement automatique.

EXXOLITE **CULTRA-SON**

AUDIO VIDEO

Plan budgétaire

57, rue Marie de l'Incarnation
527-2525

CHARGEX
VISA

Grand solde de tapis 10 à 50%

sur toute la marchandise en magasin

- Chargex
- Master Charge
- Mise de côté

LA GRANGE

TAPIS

728-de Brabant, Sainte-Foy, 656-6375

LES CONSULTANTS EN COUVRE-SOLS

1930 1980

COLLÈGE DES JÉSUITES

AUJOURD'HUI COMME HIER...

- Un enseignement de qualité
- Une présence attentive aux besoins des étudiants
- Une variété d'activités sportives et culturelles

Pour recevoir le prospectus ou faire une demande d'admission, téléphoner ou écrire à:

COLLÈGE DES JÉSUITES
1150, boul. St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1V7
681-0107, poste 46

LES PERLES

une mode immuable

De tous temps, les perles ont exercé un magnétisme secret que l'on nomme «séduction».

Dans nos ateliers de Sillery, nous avons créé une collection inédite de colliers et de bijoux qui allient perles rares et métaux précieux. Venez la découvrir et vous laisser séduire.

Présentement nous accordons une réduction de 20% sur les chaînes, médailles et boucles d'oreilles en or.

WRS SAvARD
BIJOUTIER-JOAILLIER

Centre commercial Parc Falaise
2461, chemin Saint-Louis, Sillery
Téléphone: (418) 653-3115

Réalisation, restauration et réparation dans nos ateliers de Sillery.
Membre de la Corporation des Bijoutiers du Québec

Le diaconat des femmes pourrait être une étape vers la prêtrise

par Jean MARTEL

Rien ne s'oppose à ce qu'on ait des diaconesses-femmes dans l'Eglise. D'ailleurs, du II^e au X^e siècle, des femmes ont reçu le diaconat. Aussi faut-il que les femmes d'aujourd'hui reprennent le terrain perdu.

Voilà ce que soutient Suzanne Champagne qui prépare actuellement une thèse de doctorat en théologie sur le sujet suivant: "Les femmes et les ministères dans l'Eglise". Assistante de recherche à la faculté de théologie de l'université Laval, Suzanne Champagne habite Saint-Georges de Beauce et appartient à la communauté des Soeurs de la Charité de Saint-Louis.

Elle ajoute que cette reconnaissance officielle par l'Eglise de l'ordination de diaconesses-femmes ne conduirait pas nécessairement au sacerdoce des femmes, mais que cela pourrait peut-être y conduire.

Intéressée à la condition des femmes dans l'Eglise, soeur Champagne croit que celles-ci ne doivent pas se limiter aux revendications dans l'Eglise, mais qu'elles doivent s'engager activement. C'est par des expériences de vie que les portes vont s'ouvrir graduellement devant elles vers une reconnaissance officielle de leur travail pastoral.

Elle soutient dans sa thèse que les femmes exercent actuellement dans l'Eglise des ministères pastoraux qui sont en réalité des ministères ordonnés. Cependant, parce qu'elles ne sont ni prêtres, ni diaconesses, elles le font par voie de "délégation" ou de suppléance, et non pas par voie d'ordination.

Des besoins

Suzanne Champagne rappelle

qu'en 1977, une déclaration de Rome fermait la porte au sacerdoce des femmes. Le pivot de cette déclaration, c'était que le Christ était un être masculin et que, par conséquent, seul un homme pouvait le représenter de façon naturelle.

Elle croit que cette argumentation n'est pas aussi solide qu'elle en a l'air. Le Christ, selon elle, représente l'humanité; or, celle-ci est formée d'hommes et de femmes.

Fait à noter, toutes les Eglises protestantes ont accepté l'ordination des femmes. Par contre, chez les catholiques, les orthodoxes, les juifs et les musulmans il n'y a pas de femmes prêtres.

Quoi qu'il en soit, Suzanne Champagne ne croit pas que Rome va prendre les devants pour assurer en fait et officiellement l'égalité des femmes et des hommes dans l'Eglise. Au contraire, ce seront les besoins des communautés locales et les expériences de vie qui feront progresser la cause des femmes dans l'Eglise. Aussi, est-il important que les femmes soient actives dans l'Eglise.

"Bien sûr, dit-elle, une reconnaissance officielle par l'Eglise du travail pastoral des femmes ne changera pas grand-chose en pratique, mais formellement cela peut changer beaucoup. Pourquoi? C'est quand elles auront un statut formel et officiel que les femmes prendront leur place à part entière dans l'Eglise".

Aux yeux de Suzanne Champagne, la promotion féminine dans le monde se répercute dans l'Eglise. L'heure est venue pour l'Eglise de stimuler une prise de conscience collective des valeurs humaines et spirituelles de la femme.

Toutefois, elle constate que la ré-

flexion théologique ne fait que commencer sur ce sujet. A preuve, les positions différentes tenues sur le thème de l'ordination des femmes.



Le Soleil, Yvon Monseigneur

Pour Suzanne Champagne, le temps est venu pour l'Eglise de stimuler une prise de conscience collective des valeurs humaines et spirituelles de la femme.

SUR TOUTE LA COLLECTION DES MONTRES SEIKO

25% de rabais sur les prix réguliers SEIKO de 90 \$ à 495 \$.

Offre applicable aussi sur les mises de côté.

Avec cette belle escompte de 25%, c'est le temps de lui offrir une montre...

bob

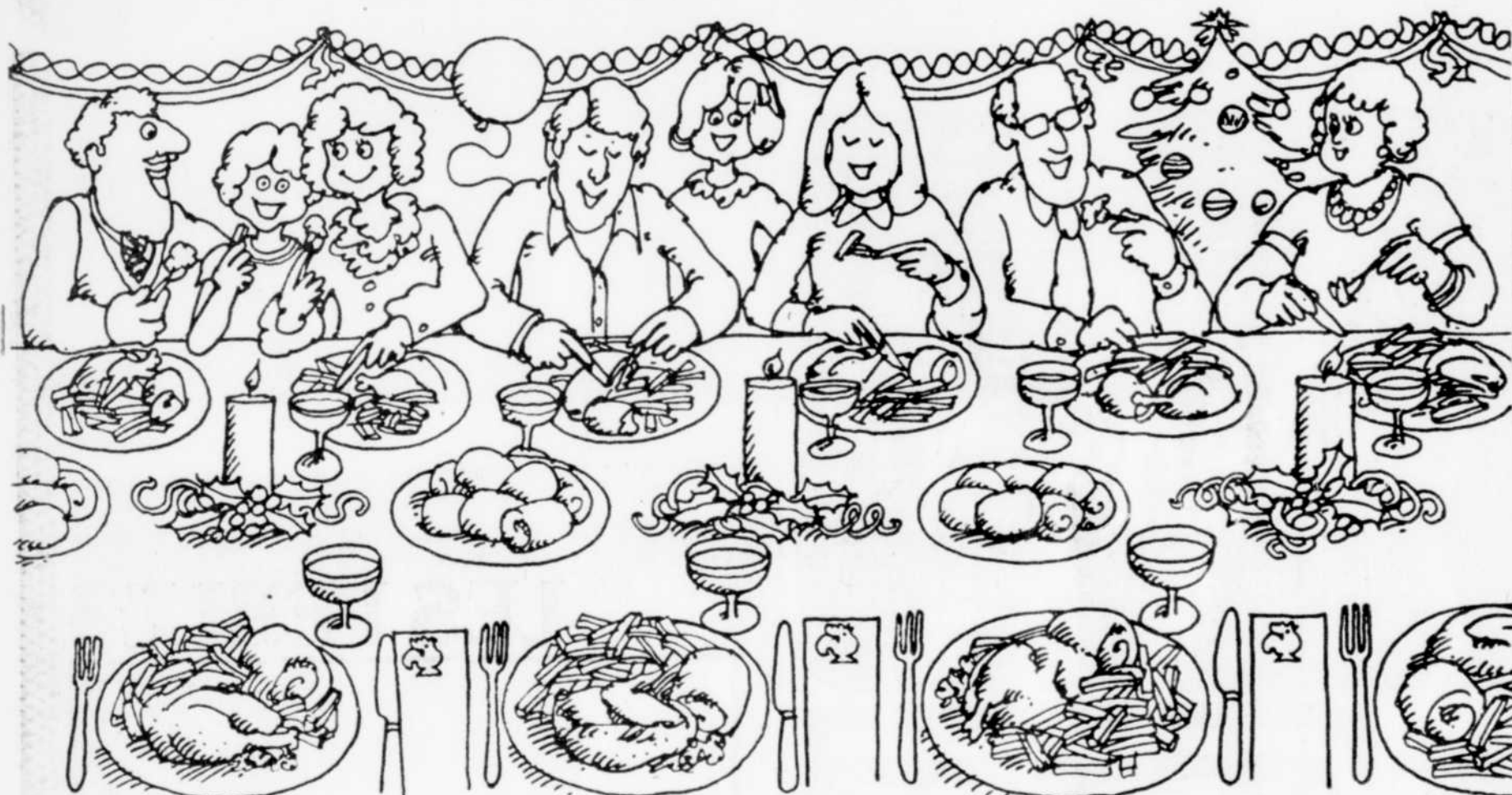
les bijoutiers de québec

Mail St-Roch / 525-8577

BIJOUX • ALLIANCES • MONTRES • CADEAUX

«DES VALEURS SÛRES, SÛRES DE PLAIRE.»

Pour vos parties de Noël



Recevez au poulet du Coq Rôti

et profitez d'un escompte de 15 à 40%!

Vous recevez à la maison? Vous organisez le party de votre bureau? Assurez-vous le succès, recevez au poulet du Coq Rôti! Toute commande de 15 personnes ou plus vous permet de profiter d'escomptes intéressants. Plus votre commande est importante, plus votre escompte est important.

Nous offrons

- spécial moitié-moitié
- demi-poulet
- quart cuisse ou poitrine

Nos repas complets comprennent aussi

- généreuse portion de frites-maison
- succulente sauce barbecue
- salade de chou fraîche
- pain rond croustillé

Le tout livré bien chaud chez vous. Une sélection de boissons et de desserts est également offerte.

NOTRE SUGGESTION

Notre spécial moitié-moitié

Pour profiter de prix vraiment avantageux, commandez un nombre égal de cuisses et de poitrines garnies.

Nombres de commandes	Prix* par personne
15 à 25	\$3.65
26 à 50	\$3.35
51 à 100	\$2.95
101 à 200	\$2.85
201 et plus	\$2.75

*Taxe non comprise



les rôtisseries

le coq rôti

Commandez tôt pour vous assurer une heure de livraison à votre convenance. Appelez-nous pour plus de renseignements.

SAINTE-FOY
653-6444

2651, boul. Hochelaga

LÉVIS
833-6222

2, route Trans-Canada est

LORETTEVILLE
843-3751

347, boul. l'Ormière

QUÉBEC
628-2750

2750, 1ère Avenue

salon la Toison d'Or enr.
318, rue St-Olivier
tél.: 523-2544
Lise Trépanier, propriétaire

Pour les Fêtes...
Votre coiffure sera votre plus jolie parure! Dès maintenant, prenez rendez-vous avec des spécialistes qui prendront le temps d'étudier avec vous le style qui conviendra le mieux à toutes vos activités du temps des Fêtes.

externat st-jean eudes

cours secondaire pour garçons et filles

inscrivez-les tôt

Ecole privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation

demandez à recevoir notre dépliant d'informations

2350, Avenue du Collisée, Québec, G1L 3Z9
Tél.: 522-0606/522-2313

Trois morts dans un incendie à La Malbaie

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — Un incendie majeur, qui s'est déclaré vers 1h30, dans la nuit de jeudi à vendredi, à La Malbaie, a fait trois victimes en plus de détruire presque complètement un funérarium et une maison unifamiliale.

Les pompiers de La Malbaie, assistés de la brigade de protection civile et de nombreuses personnes bénévoles, ont combattu intensivement le sinistre jusqu'à 7h30 le matin. Les premières constatations permettaient de croire que l'incendie avait pris naissance dans la résidence de M. Joachim Tremblay, pour ensuite s'étendre à l'édifice abritant le salon funéraire et des logements.

Des vents violents ont fait craindre le pire pour les autres habitations de ce quartier du centre-ville. Une quinzaine de familles ont été évacuées au cours de la nuit. Elles ont pu regagner leur logement une fois l'incendie maîtrisé.

Le corps de M. Philippe Dallaire, qui était exposé au funérarium Lépine et Cloutier, a dû être retiré de l'édifice par les sapeurs-pompiers. Toutefois, trois personnes n'ont pu sortir du brasier. Le nom des victimes n'avait pas encore été rendu public, hier soir.

Cet incendie a jeté une vingtaine de personnes sur le pavé. La Sûreté du Québec a institué une enquête alors que le coroner était attendu à La Malbaie en fin de journée hier.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Avion dans le décor

Les trois occupants d'un monomoteur de l'Aéroclub Valcourt s'en sont tirés indemnes quand leur appareil s'est posé en catastrophe, sur la piste 30 de l'aéroport de Québec, en début de soirée hier.

Le pilote a réussi tant bien que mal à contrôler le petit avion, qui aurait perdu son train d'atterrissage en touchant le sol, juste à côté de la piste.



CERAMIQUE DECOR

IMPORTATEUR • DISTRIBUTEUR • 4220, 3e Avenue ouest, 627-0122 • Place Laurier, 653-2903

Plus de 500 modèles de céramique en main. Grande variété de couleurs, textures et motifs pour murs et planchers.

Bains tourbillons Tenax - Kohler - Jacuzzi - etc. Lavabos, robinets et accessoires. Voyez nos armoires de cuisine européennes.

CHERCHER LES ETIQUETTES ROUGES DANS LES ARTICLES A RABAIS JUSQU'A 50%

La table de verre quadrillé

Verre renforcé à fin quadrillé blanc sur tréteaux métalliques. Une table élégante mais robuste qui exprime votre modernisme. Environ 65" x 30": \$369.

zip le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel.: 871 2221

Communiqué 2900

L'AVENIR SENT BON CHEZ AUTOMOBILES GIGUÈRE

Chez nous, évoluer, c'est notre vie! Il faut constamment s'adapter aux exigences de l'avenir ou mieux encore, aux besoins du client.

Eh oui! Malgré le contexte économique actuel, chez nous, l'attitude est positive. L'agrandissement de la bâtisse permettra d'offrir un éventail de services plus intéressants que jamais. Contrairement à bien des gens, nous, nous sommes confiants. Nous agrandissons sachant que notre façon d'agir va se répandre. Si vous êtes de ceux qui croyez en l'avenir, visitez-nous.

MÊME PENDANT LES RÉNOVATIONS, TOUT CE QUI CONCERNE LA VENTE, L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DE VOTRE VÉHICULE DEMEURE EN OPERATION COMME D'HABITUDE.

Très bientôt, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans un garage plus vaste, mieux adapté et très fonctionnel.

automobiles giguère
L'AUTOSATISFACTION
375 BOUL. WILFRID HAMEL EST
529-1351

« Ces écoles préparent mieux au c.e.g.e.p., à l'université et au marché du travail ».

Aujourd'hui, l'environnement et la structure de nos écoles secondaires rejoignent en plusieurs points ceux des cégeps, des universités et du marché du travail. C'est là un avantage certain. Mais d'autres facteurs sont aussi déterminants dans le choix d'une école secondaire. Parmi les quatre principaux, on retrouve:

1. Les exigences des enseignants vis-à-vis la qualité du travail fait par les élèves.

2. L'accès à des services professionnels tels: orienteur, psychologue...
3. La qualité de la préparation à l'exercice futur d'un métier ou d'une profession.
4. La possibilité de compléter la formation académique par des activités para-scolaires bien structurées.

On a raison d'être fiers de nos écoles secondaires. Elles se sont donné de bons outils dans le but de mieux préparer les étudiants pour l'avenir.

L'avenir s'en vient vite!



association des commissions scolaires du diocèse de Québec inc.

Les commissions scolaires régionales: L'Amiante, Charlevoix, Louis-Frédéric, de Tilly, La Chaudière, du Grand-Portage, Paspé, Taché, Orfèvre, Tardivel, Chauveau, Jean-Talon et la Commission scolaire des écoles catholiques de Québec.

Incendie pendant le carnaval

Propriétaire poursuivi pour \$380,000

(D'après CP) — Un couple de New York et un veuf ont entamé des poursuites totalisant \$380,000 hier, en cour supérieure, réclamant des compensations à la suite de l'incendie dans lequel sont mortes quatre personnes, l'hiver dernier, pendant le

Carnaval de Québec. M. et Mme Joseph Muller-Thym, de Riverdale, N.Y., réclament \$100,000 pour la perte de leurs deux fils et \$30,000 pour les douleurs et les souffrances.

Joseph Calnan, de la ville de New York, de-

mande \$200,000 pour la mort de son épouse et \$50,000 pour la mort de sa fille. Ces deux familles étaient à Québec pour le Carnaval, en février dernier, lorsque le feu a détruit, le 9 de ce mois, une maison de touristes de trois étages

située sur la Grande-Alée. Les plaignants soutiennent que le propriétaire du Manoir de Bruges, Marcel Desrochers, de l'île d'Orléans, n'a pas fait en sorte de garantir la sécurité et la vie de ses hôtes en général et des

victimes en particulier. Ils allèguent également que la maison de chambres était surpeuplée, qu'il n'y avait pas de sortie de secours, pas de détecteur de fumée, pas d'éclairage d'urgence et pas de système d'alarme.

CENTRE du RASOIR "FINE LAME"



1. Nécessaire à moustache... \$14.95
2. Tasse à savonner la barbe... \$ 9.98
3. Rasoir de sûreté... \$27.50
4. Rasoir droit... \$25.00 à \$45.00
5. Ensemble illustré... \$39.95 (disponible: autres savons et brosses)
6. Sangle de cuir... \$45.00

CENTRE RASOIR "FINE LAME"

17 boutiques "Au Poil"

● PLACE FLEUR DE LYS
Tél.: 529-0711● PLACE STE-FOY
Tél.: 653-1710Pour lui
à NoëlDe A à Z dans
LA FERRONNERIE
Tout pour la construction

Votre marchand de bois

GARON

BOIS ET MATERIAUX
2901, CHEMIN STE-FOY
653-7258 - 653-4986COLLEGE
NOTRE-DAME-
DE-BELLEVUE1605, Chemin Ste-Foy
Québec G1S 2P2Institution privée, déclarée d'intérêt
public, dirigée par les Soeurs de la
Congrégation de Notre-Dame.COURS SECONDAIRE COMPLET
Pensionnat et externat pour jeunes fillesEXAMENS D'ADMISSION
pour le Secondaire IDATES: 13 décembre 1980
17 janvier 1981
21 février 1981
21 mars 1981

On doit s'inscrire aux examens d'admission en téléphonant au bureau des admissions du collège.

TELEPHONE: 681-7781

Chapais: Cantin
pas trop affecté

(D'après CP) — L'individu accusé d'homicide involontaire à la suite de l'incendie qui a fait 48 victimes, le 1er janvier dernier, a déclaré que cela ne le dérangeait pas que la population de Chapais lui en veuille.

"Le fait que les gens de Chapais soient contre moi ne me décourage pas", a dit hier Florent Cantin, 22 ans, dans une entrevue publiée hier dans un quotidien montréalais.

Selon lui, la meilleure preuve que cela ne l'affecte pas trop est qu'il a été capable de compléter sa troisième année d'études secondaires.

Cantin doit comparaître le 20 décembre devant un juge à Chibougamau, pour connaître la date de son procès. Après avoir été détenu pendant un mois à la prison d'Orsainville, Florent Cantin a passé les 10 autres mois dans une maison de transition.

Mort accidentelle

Tué par une auto
inapte à circuler

par Lucien LATULIPPE

Un piéton tué par une auto à Rivière-Saint-Jean, sur la Côte-Nord, le 20 mai dernier, avait 42 d'alcool dans le sang, tandis que l'automobiliste avait un taux d'alcool de .12.

C'est ce qu'a révélé l'enquête du coroner tenue à Sept-Îles par Me Stanislas Déry, coronar itinérant au Québec. L'enquête a également établi que l'auto impliquée était une minoune en très mauvais état.

Selon un expert du ministère provincial des Transports, le véhicule était à tel point défectueux et en mauvaise condition, qu'il n'aurait jamais dû circuler sur la route. Quelques jours plus tard, il était vendu pour la ferraille.

Après avoir rendu un verdict de mort violente accidentelle, le coronar note: "Il est malheureux qu'il ait fallu qu'un accident mortel se produise pour qu'on se rende compte que le véhicule en question n'aurait jamais dû circuler sur la route".

En conséquence, Me Déry recommande au ministère de la Justice que des procédures criminelles soient intentées contre Adélard Arthur, de Rivière-Saint-Jean, pour avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.



Florent CANTIN

CORRECTIONS

Veillez noter qu'il s'est glissé des erreurs dans notre annonce parue le jeudi 4 décembre, en page D-20 de ce quotidien. Les illustrations des articles suivants ont été interverties:

Tricycle
"Leader"
roue de 10"
SPECIAL
19.99

Tricycle
"Leader"
roue de 12"
SPECIAL
29.99

Sur l'illustration du WAGON ECONOMIQUE, vous auriez dû lire LEADER Flash F28 au lieu de 36. SPECIAL \$29.99

Paquet-Syndicat

ville de
SAINT-FOYEMPLOIS
SAISONNIERS
"LOISIRS"

Le service des loisirs de la Ville de Saint-Foy requiert les services de personnel temporaire pour la réalisation de ses programmes, dans le but de créer une banque de ressources disponibles parmi les résidents de Saint-Foy.

D'UNE PART, LA DIVISION DES SPORTS ET DU PLEIN AIR REQUIERT LES SERVICES DE:

- Responsables de programmes, tels que: ski, plein air, natation, baseball, tennis, ballon sur glace, gymnastique.
- Professeurs, instructeurs ou animateurs dans les disciplines suivantes: badminton, conditionnement physique, escrime, gymnastique, haltérophilie, hockey, judo, karaté (Tae Kwon Do), natation, nage synchronisée, plongeon, water-polo, patinage artistique, patinage de vitesse, ski alpin, ski de randonnée, tennis de table, tennis, volleyball, yoga, baseball, cyclisme, cyclotourisme, soccer.
- D'autres types d'employés: arbitres en chef et arbitres au baseball et hockey, statisticiens-chefs et statisticiens au hockey et baseball, marqueurs au hockey et au baseball, balle-molle et ballon sur glace, etc.

D'AUTRE PART, LA DIVISION DES ARTS ET DU SOCIO-COMMUNAUTAIRE REQUIERT LES SERVICES DE:

- Responsables de programmes, tels que: céramique, arts plastiques, artisanat, Maison Routhier, animation dans la rue, marché galerie d'art, camp de jour.
- Professeurs, instructeurs, animateurs dans les disciplines, telles que: abat-jour en papier de soie, appliques et courtpointe, aquarelle, arts plastiques, ballet, ballet-jazz, bandes dessinées, batik, bricolage, broderie électronique, broderie, broderie sur canevass, céramique, couture, crochet, danses créatives, danses disco-rock, danses folkloriques, danses sociales, dessin, émail sur cuivre, filage, filage, filage à bec, flûte traversière, formation musicale, guitare, initiation à l'art contemporain, introduction aux lichens, macramé, peinture, portrait, photographie, rythmique Dalcroze, saxophone, tapisserie, conception de cartons, harmonie des couleurs, théâtre, tissage, tricot à l'aiguille, violon, violoncelle, vitrail.

- Personnel dans différents emplois, tels que: surveillants à la galerie d'art, préposés au prêt et au rayonnage à la bibliothèque, préposés au matériel et rayonnage, bibliothécaire à la sélection et aux achats, joujoutheïcaires, techniciennes et aides en garderie, directeurs de chorale, d'équipe d'animateurs dans le cadre du programme animation dans la rue, d'horticulteurs.

EXIGENCES:

- demeurer dans les limites de la Ville de Saint-Foy.
- l'âge minimum exigé peut varier entre 16 et 21 ans dépendant des fonctions.
- posséder une expérience valable et des aptitudes reliées à l'emploi désiré et être en mesure de fournir une attestation de compétence, si requis.

DEMANDE D'EMPLOI:

Les personnes intéressées à poser leur candidature à l'une de ces fonctions, doivent compléter une formule de demande d'emploi. Cette formule est disponible au service du personnel et des relations industrielles, Ville de Saint-Foy, 1000, Route de l'Eglise, Saint-Foy, G1V 4E1.

N.B.: Les candidatures pour la saison estivale seront reçues au service du personnel & des relations industrielles à compter du 1er février 1981 au 31 mars 1981 inclusivement.

Dr RENE MARCHAND & ASS.
optométristesDr René Marchand, o.d. Dr Jacinthe Ricard, o.d.
optométristesExamen de la vue
Lentilles cornéennes (port prolongé)
Choix de montures

PLACE LAURIER (mall nord) 653-8486

Le cadeau de ses rêves.
Une Seiko
Quartz.25%
de rabais
sur toutes
les montres
SeikoSEIKO
DETAILLANT
AUTORISE

J.B. Paradis

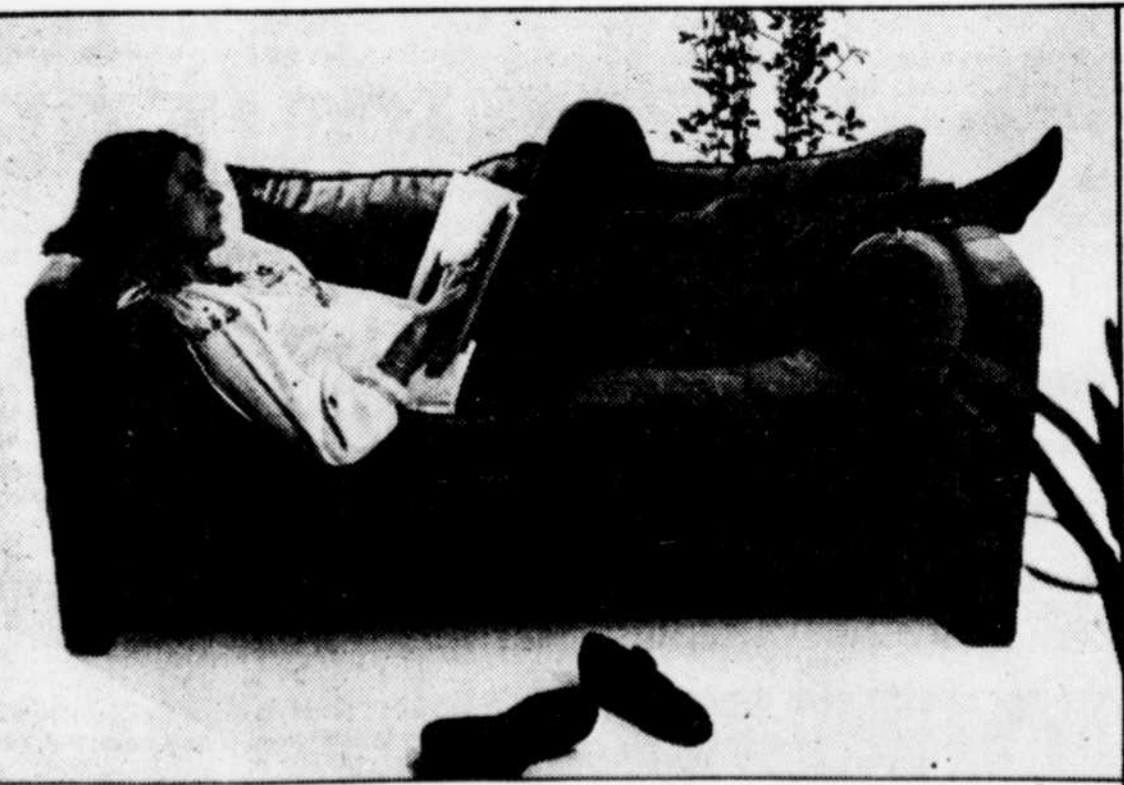
MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER
127, rue Commerciale, Lévis - 837-5466Des trouvailles...
14 bons vins de Domaines et de Châteaux

LISTE DES VINS:

- | | |
|---|---|
| Château La Croix des Blais 1978, appellation Côtes de Bourg contrôlée, 750 ml \$5.95 | Château Respide 1978, appellation Graves contrôlée, 750 ml \$6.25 |
| Château de Clary 1977, appellation Lirac contrôlée, 750 ml \$5.25 | Château de Chazoux 1979, appellation Macon Supérieur contrôlée, 750 ml \$6.50 |
| Domaine de Mihoudy 1979, appellation Anjou contrôlée (vin blanc, demi-sec), 750 ml \$3.95 | Domaine de la Tour Gassel 1979, appellation Muscadet de Sevre et Maine contrôlée (vin blanc), 750 ml \$5.80 |
| Château du Vergel 1978, Minervois, V.D.Q.S., 750 ml \$3.75 | Château Le Barrail 1978, appellation Médoc contrôlée, 750 ml \$6.75 |
| Domaine de St-Bénézet, Costières-du-Gard, V.D.Q.S., 750 ml \$3.50 | Manoir de Montmay 1979, appellation Beaujolais-Villages contrôlée, 750 ml \$6.35 |
| Château du Merle 1979, appellation Graves contrôlée (vin blanc), 750 ml \$5.85 | Château La Tour des Graves 1978, appellation Bordeaux contrôlée, 750 ml \$4.95 |
| Château les Ollieux 1977, Corbières, V.D.Q.S., 750 ml \$3.75 | |
| Château de Farel 1978, appellation Côtes-du-Rhône contrôlée, 750 ml \$4.85 | |

Chaque année, les connaisseurs de notre Société des alcools font des trouvailles: des achats exclusifs et en quantités limitées de plusieurs vins de Domaines et de Châteaux de France. La majorité de ces vins sont millésimés et d'appellation contrôlée. Ils sont offerts exclusivement dans les succursales de la Société des alcools.

...Et suppléer ainsi
la méditation
à bien meilleurs goût...

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois

La causeuse Zip

À monter soi-même en dix minutes. Causeuse Zip en velours côtelé. \$309. Beige ou brun.

zip

le prêt-à-apporter
du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV

tél.: 871-2221

Cours d'autodéfense pour les femmes

Un moyen d'apprendre à maîtriser sa peur

par Louise PICARD

En 1980, l'autodéfense est devenue, pour les femmes, un moyen de vivre de façon autonome, de ne plus avoir peur, d'avoir une attitude plus positive dans la vie.

A la rigueur, l'autodéfense devient un moyen de survie. Face à la peur d'être agressées, les femmes sont de plus en plus incitées à sortir

de leur isolement et à envisager ce problème de façon collective.

Cette action se manifeste, entre autres, par des séances ou cliniques d'information comme celle tenue, mardi dernier, au pavillon De Koninck, en collaboration avec le Regroupement des femmes de l'université Laval.

Entre deux cours, un groupe imposant d'étudiantes est venu assister, le midi, à une séance de "cons-

cientisation et d'intervention contre la sexualité agressive", phénomène qui se manifeste davantage dans les grandes villes.

Parmi les diverses techniques d'autodéfense, le Wen-Do est devenu le plus populaire au Québec. Importé de Toronto et créé en 1972, par des gens qui pratiquaient les arts martiaux, le Wen-Do a la particularité de s'enseigner par des femmes et à des femmes seulement.

Cette technique ne s'adresse pas seulement à celles qui ont déjà subi des agressions, mais à toutes celles qui n'ont pas le goût de vivre enfermées chez elles le soir, qui veulent partir seules en voyage ou simplement marcher dans la rue sans se sentir menacées, avoir une attitude plus positive dans la vie et pouvoir affronter n'importe quelle situation, d'expliquer Denise Veilleux, du Regroupement des femmes de l'université Laval.

"Il ne s'agit pas de faire d'elles des combattantes mais de les inciter à prendre position dans leur quotidien, à déceler toutes les formes d'oppression qu'elles subissent présentement, tous les jours, dans leurs rapports familiaux, sociaux et de travail."

Défini comme une prise de conscience de sa force face à la violence, le Wen-Do qui a été adapté au Québec comporte une philosophie féministe qui n'existait pas avec la méthode torontoise.

Selon Denise Veilleux, nombreuses sont les femmes qui, au cours des rencontres accompagnant ces cours, ont constaté qu'elles étaient des féministes qui s'ignoraient.

Durant ces échanges, on y parle notamment de l'aspect social de l'agression et de ce que les femmes peuvent faire, du conditionnement qu'elles ont subi dans leur éducation, de

leur droit à la légitime défense que plusieurs ignorent.

"Une femme qui subit tout, accepte tout, sans jamais rien dire, que ce soit de la part de son patron, de son conjoint ou de ses compagnons d'étude ou de travail, ne saura pas se défendre lorsqu'elle sera agressée physiquement."

Par ailleurs, Marielle Bergeron, l'une des instructrices d'autodéfense au PEPS de Laval, estime que l'agression étant toujours du plus fort au plus faible, les cours mixtes d'autodéfense sont préférables. Tentant de simuler des situations les plus réalistes possibles, une femme fera preuve de plus d'agressivité lorsqu'elle aura à vivre une situation réelle, dit-elle.

L'an dernier, le Regroupement des femmes de l'université Laval a entrepris des démarches afin que des cours de Wen-Do soient intégrés aux activités du PEPS. La demande fut refusée sous prétexte qu'il existe déjà des cours d'autodéfense en cet endroit.

Ces cours de Wen-Do étaient destinés essentiellement aux femmes non étudiantes de divers groupes d'âge qui fréquentaient régulièrement l'université.

"Le campus étant un lieu où on se fait agresser assez souvent, explique une femme professeur, il serait normal que l'université nous procure les moyens de nous défendre sans avoir à débours \$55 pour s'inscrire à des cours au PEPS."

Appuyé par le comité de la condition féminine qui, dans un récent rapport, demande au recteur Paquet d'organiser un cours de Wen-Do à l'université, le Regroupement des femmes de Laval entend poursuivre

ses démarches en ce sens.

A Québec, des cours d'autodéfense pour femmes sont dispensés, entre autres, au YWCA de la rue Holland. Une inscription aura lieu, le lundi 8 décembre pour la session de janvier.

A la Régionale de Tilly, au service d'éducation aux adultes, des cours intensifs de fin de semaine débuteront également en janvier. Les personnes intéressées peuvent composer: 657-3141 à Sainte-Foy et 832-6166 à Charny, après 14h.



"L'autodéfense, c'est souvent une question de survie," explique Denise Veilleux à un groupe d'étudiantes de l'université Laval.

Les dentistes refusent la délégation d'actes médicaux

(PC) — L'Ordre des dentistes du Québec est bien conscient des déficiences de la santé dentaire des Québécois mais jamais il n'acceptera que d'autres personnes que des dentistes prodiguent des soins dentaires qui risqueraient d'être de moindre qualité.

Dans le rapport 1979-80 remis à l'Office des professions et déposé à l'Assemblée nationale, le président de cet organisme, le Dr Jean-Guy Landry, invite les 2,362 membres à se montrer vigilants et à se recycler continuellement de façon à rester à la fine pointe du progrès technologique, pour le mieux-être des patients et des dentistes eux-mêmes.

En même temps, le Dr Landry met en garde l'Office des professions de s'octroyer le pouvoir de réglementation en matière de soins dentaires "au nom du principe sacré de la protection du public".

"L'année 1980 marque peut-être le début d'une décennie des plus mouvementées de toute l'histoire de la médecine dentaire au Québec, écrit le président de l'Ordre.

"Jamais notre profession n'aura été autant remise en cause dans l'essence même de son existence; jamais nos modes de pratique n'auront été

aussi contestés et jamais non plus notre marque d'implication sociale n'aura été à ce point prise à partie".

La pratique de la médecine dentaire est maintenant totalement différente de celle des années "40, "50 ou "60. La notion d'équipe dentaire a fait son entrée tandis que le concept du dentiste diagnosticien prend de plus en plus de vogue.

"Nous, dentistes québécois, disons oui au changement; nous sommes prêts à un changement dans le sens d'une amélioration de la qualité de nos services mais nous opposerons un non catégorique à toute mesure visant à la dégradation de nos soins et à la déshumanisation et à la dévalorisation de notre profession", écrit encore le président de l'Ordre des dentistes.

L'Office des professions s'appuierait sur des expertises qu'il refuse de dévoiler pour vouloir déléguer des actes de médecine dentaire et, à ce propos, le Dr Landry somme l'Office de les rendre publiques afin de pouvoir les évaluer.

"Sinon, ajoute-t-il, que l'Office se fie à l'expérience et à la compétence de l'ensemble des membres de la profession".

LA CLINIQUE BELLEMARE

ENR

SPECIALITÉ VERRES DE CONTACT SOUPLES, RIGIDES

ÉDIFICE DU BOULEVARD 350, BOUL. CHAREST EST - QUÉBEC

529-9411



ABRI FISCAL

Accumulez capital et intérêts à l'abri du fisc à un taux d'intérêt de:

13.25% garanti 5 ans

(sans frais d'entrée et d'administration)

Aussi, périodes de 1 an à 10 ans.

Egalement quotations de rentes viagères et rentes à versements invariables des plus compétitives.

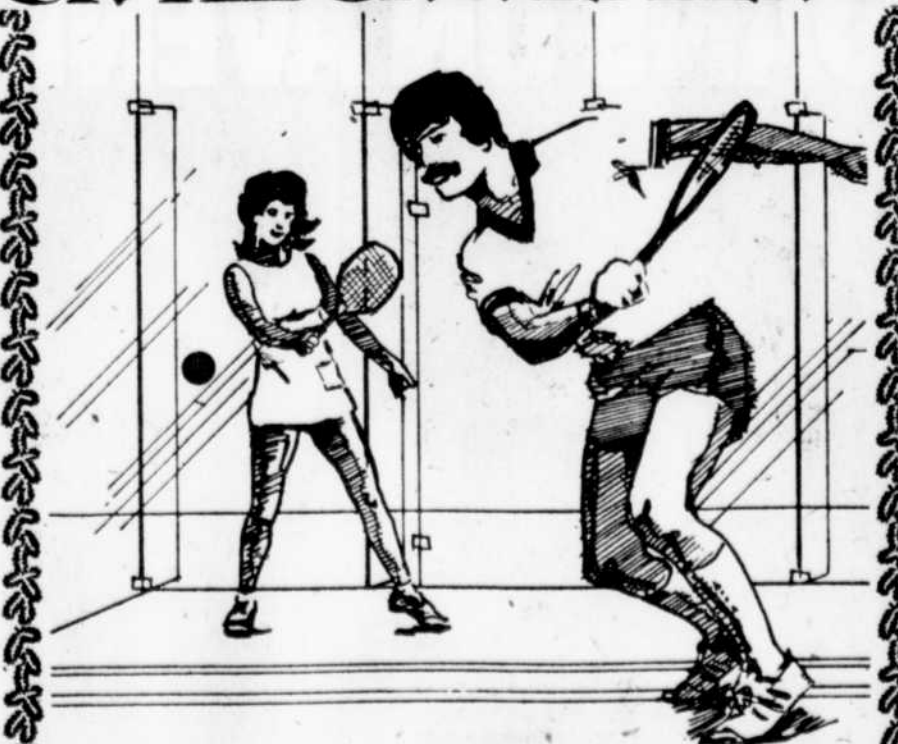
camil aubin inc

2895, de la Promenade, Ste-Foy, Qué.

Tél.: 651-2322

Demandez nos brochures sur ces placements extraordinaires.

cadeau unique UN ABONNEMENT



• RACQUETBALL • BALLE AU MUR • DANSE • SAUNAS
• BADMINTON • VOLLEYBALL • BAINS TOURBILLONS
• CONDITIONNEMENT PHYSIQUE • GARDERIE • RESTAURANT
• SERVICES DE SANTÉ • BOUTIQUE • ENTRAÎNEMENT

ÇA NE COÛTE PAS PLUS CHER POUR LE MEILLEUR

Entrain
le paradis de l'activité physique

Complexe Centre-Ville (Ste-Foy)
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy 658-7771

Tirage

gagnez » » » abonnements de ski de fond, piscine et saunas

au club Quatre Saisons de l'Auberge Normande ou une fin de semaine à l'Auberge. La seule condition est de venir visiter nos installations sportives et vous inscrire au concours. Tirage le 7 déc. à 4h.

Le Club 4 Saisons

Au Lac Beauport

SAISON D'HIVER

1er octobre au 1er mai

Votre adhésion au Club 4 Saisons de l'Auberge Normande vous donne droit aux facilités suivantes:

- Pavillon des sports
- Salle de fartage
- Salle de séjour
- Accès à 60 kilomètres de pistes à l'éperon
- Usage de la patinoire
- Piscine intérieure, bains sauna, douches

Tarification:

ABONNEMENT FAMILIAL:

\$110.00 (incluant deux enfants de moins de 14 ans)
\$6.00 par enfant additionnel

ABONNEMENT INDIVIDUEL:

\$75.00 En supplément: Location de case: \$10.00

ABONNEMENT SPECIAL:

Même privilège que ci-haut avec accès à 10 km de pistes, plus la surface du lac.

FAMILIAL: \$85.00

INDIVIDUEL: \$50.00

FACILITE DE PAIEMENT:

50% avant le 15 décembre 1980

50% le 1er février 1981

Pour renseignements: Tél.: 849-4486



VENTE FIN D'ANNÉE



CREATION SUZANNE INC

Réduit

ROBES DE TOILETTE
ROBES A MOTIFS
ROBES DE LAINAGE

BLOUSES DE TOILETTE
BLOUSES A MOTIFS
GILETS, VESTES
GILETS COL ROULE

Jusqu'à 50%

MANTEAUX
BLAZERS

Jusqu'à 50%

ULTRA-SUEDE

COSTUMES BOUCLES
COSTUMES VELOURS

Jusqu'à 50%

JUPES 100% LAINE
JUPES VELOURS
PANTALONS VELOURS
COTELE

Jusqu'à 50%

ROBES DE MARIEE

40%

CREATION SUZANNE INC

869, ST-JEAN, TEL.: 529-9757

(stationnement voisin du magasin)

Le 8e Salon des artisans

Une foule nombreuse se presse à l'ouverture

par Robert FLEURY

Inauguré hier soir par le nouveau ministre des Communications Clément Richard, le 8e Salon des artisans de Québec est maintenant ouvert aux visiteurs.

Ils étaient 150.000 l'an dernier à fréquenter le salon et on en attend encore davantage cette année comme la période d'exposition couvre trois jours de plus. On estime à \$1,2 million les ventes réalisées par les artisans l'an dernier, et ce chiffre pourrait atteindre les 1,5 million cette année.

Les consommateurs ont accès gratuitement au salon durant toute la période s'étendant du samedi 6 décembre au samedi 20 décembre, de midi à 22h à l'exception du samedi de clôture où le salon fermera les portes à 17h.

Hier soir déjà, les stands d'exposition des artisans étaient submergés de visiteurs, nombre d'entre eux s'étant présentés sans invitation: ce n'est que samedi que les portes devaient en effet s'ouvrir.

"La salle Place Québec, voisine du Centre des congrès, a été isolée et l'aménagement est plus attrayant et fonctionnel" devait commenter le directeur du salon, M. Jean-Pierre Tremblay. On se sou-

viendra que l'an dernier les exposants s'étaient plaints du froid de cette nouvelle salle



Le Soleil, Jacques Deschênes

Mme Véronique Hamelin a tissé un manteau de fléché qui lui a valu le premier prix du Salon des artisans.

qu'ils utilisaient alors pour la première fois.

Outre les produits de quelque 200 artisans représentant une trentaine de métiers différents, les visiteurs du salon assisteront à des démonstrations techniques sur l'artisanat où l'on apprendra comment monter son métier à tisser, faire de la dentelle, du fléché ou du cuir. Deux expositions de bois-sellerie et de fer forgé s'ajoutent en outre cette année. Films, soupers-causeries, parades de mode, rencontres avec des éditeurs et fournisseurs complètent ce programme. Les enfants pourront à nouveau participer à la décoration de l'arbre de Noël géant de Crayons de Soleil en y contribuant des bricolages divers.

Les services d'emballage, l'utilisation possible d'une carte de crédit, un catalogue ré-

perforant quelque 75 artisans et leurs oeuvres seront également disponibles sur place.

Une nouveauté cette année qui répète une expérience connue il y a quatre ans, c'est l'Hommage aux mains. Il s'agit d'une exposition de prestige qui regroupe 75 pièces de collection de 50 artisans et pour laquelle des prix sont attribués.

C'est une artisane de la paroisse Saint-Louis de France de Sainte-Foy qui s'est méritée le premier prix avec un manteau de fléché. "C'est une technique nouvelle inspirée à la fois de la technique amérindienne et européenne" devait commenter la lauréate, Mme Véronique Hamelin, rendant hommage du même coup à sa soeur Thérèse Bédard qui avait mis au point cette technique et

que la sclérose en plaques empêche maintenant de continuer.

Le deuxième prix a été décerné à Conrad Lapointe pour ses mi-

roirs, le troisième à Monique Cliche-Spénard, bien connue pour ses

courtepointes. Des mentions furent également décernées à Hu-

guette Lachapelle, Anne Poussart et Daniel Hamelin.

GAGNANT
DU 1^{er} et 2^e PRIX
AU
GALA CULINAIRE
1980



PATISSERIE BARDOU

1040, AV. CARTIER
525-8135



CENTRE JADIS
623-5416

48%, RUE COUILLARD 692-3894

**Les pâtisseries Bardou
sont les meilleures...
nous l'avons prouvé!**

Il suffit de goûter à nos pâtisseries françaises pour en apprécier toute la saveur. Ces délices sont confectionnés avec du pur beurre, sans substituts. Grâce au savoir-faire de nos maîtres-pâtisseries, notre choix est aussi appétissant que bon. Vous serez fiers de les offrir à vos invités!

**Réservez tôt pour le temps des Fêtes,
service de livraison (rue Cartier seulement).**

Sachez vous présenter
CURRICULUM VITAE
S.P.S. 900, Place d'Youville
suite 120 - 694-1883

St. Michael's

Université catholique, coéducationnelle.

L'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts

COURS D'ANGLAIS

Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Ecrivez à:

**INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.**

**CET HIVER
HABILLEZ-VOUS!**
Les vêtements de ski

lafont
La Carriole

10505, BOUL. SAINTE ANNE, SAINTE ANNE DE BEAUPRE,
QUÉBEC G0A 3C0 C.P. 219 (418) 827-2674

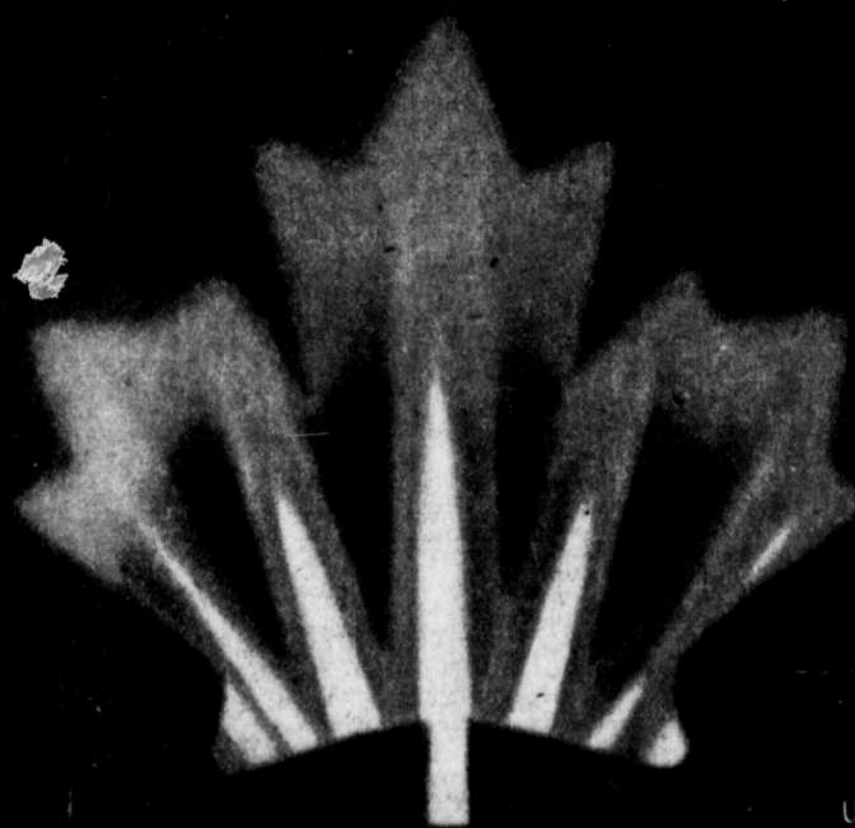


L'avenir de nos enfants sera prospère grâce au gaz naturel. La raison est simple: le gaz naturel abonde au Canada. Les réserves dont nous disposons répondent largement aux besoins du pays pendant plusieurs générations, et suffisent même à l'exportation.

Plus nous consommons de gaz naturel canadien... plus nous réduisons notre dépendance vis-à-vis du pétrole brut importé. Tout ceci résume l'importance que joue le gaz naturel dans l'avenir: une source d'énergie sûre aussi bien pour nous que pour nos enfants.

Pour notre part, chez TransCanada Pipelines, nous nous efforçons d'acheminer, à un plus grand nombre de Canadiens, du gaz naturel propre et efficace.

**LE GAZ NATUREL-
PAS DE PENURIE, MEME
DANS UN AVENIR LOINTAIN.**



TransCanada Pipelines

Une société canadienne
au service des Canadiens

LE GAZ NATUREL CANADIEN-ENERGIE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

**Partez en
vacances
sans argent!**

CLUB MED

(Voyez notre annonce, section voyage)